

ALEXIS BORGES
XAVIER HOUARD



ATLAS
des
Papillons
de **JOEUR**
DANS LE VAL D'OISE



Préface



Depuis près de 15 ans, le Département du Val d'Oise collabore avec l'expertise scientifique régionale pour le développement des connaissances floristique et faunistique sur son territoire afin de produire un état des lieux de ce patrimoine à la fois riche et menacé.

L'atlas des papillons de jour du Val d'Oise est le fruit d'un partenariat scientifique et technique avec l'Office pour les insectes et leur environnement, initié dès 2014.

Cette première synthèse départementale sur les papillons s'appuie sur 14 645 données collectées dans le cadre de l'Observatoire francilien des insectes, des données produites par l'Association des Lépidoptéristes de France et des données récoltées lors des inventaires conduits sur les espaces naturels sensibles du Département.

Ce travail fait suite à la publication de la Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygaènes d'Ile-de-France qui révèle que plus d'une espèce sur trois est aujourd'hui menacée ou disparue. Ce résultat traduit la disparition des milieux ouverts, habitats de prédilection des papillons (pelouses, prairies, landes).

Cet ouvrage présente les 70 espèces présentes dans notre département, leur répartition, leur écologie et leur vulnérabilité. Il s'adresse aussi bien au grand public, aux naturalistes amateurs, aux passionnés qu'aux acteurs de l'environnement et aux collectivités.

Il est un outil de connaissance au service des politiques de planification, d'aménagement et de gestion du territoire pour une meilleure prise en compte de ce patrimoine dans la gestion des milieux ouverts « ordinaires » comme les parcs, les jardins, les friches urbaines ou les milieux patrimoniaux comme les pelouses calcicoles, les landes et les zones humides.

J'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne lecture et de l'émerveillement à la découverte de ce patrimoine discret, précieux et fragile.

Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

ALEXIS BORGES
XAVIER HOUARD



L'Opie – Office pour les insectes et leur environnement, est une association créée en 1969 par un groupe de spécialistes des insectes de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et d'amateurs, elle occupe une place privilégiée au point de rencontre de l'ensemble des activités sur les insectes en France.

L'Opie s'est donné pour mission de favoriser la connaissance des insectes dans leurs milieux naturels (inventaires, études scientifiques...) en vue d'établir l'aménagement durable, la préservation des habitats et la conservation des fonctionnalités écologiques.

Pour ce faire, l'Opie mène des actions de sensibilisation, d'information, de conseil, de formation, d'élevages d'insectes, d'études, de préservation et de conservation de la diversité des insectes dans leurs milieux de vie.

Vous pouvez retrouver ses activités et actualités sur:
www.insectes.org et facebook Opie



8 PRÉSENTATION DES PAPILLONS	44 PIERIDAE - DISMORPHIINAE • La Piéride du Lotier La Piéride de la Moutarde <i>Leptidea sinapis</i>	70 NYMPHALIDAE - SATYRINAE • Le Tircis <i>Pararge aegeria</i> • La Mégère, le Satyre <i>Lasiommata megera</i> • Le Némusien, l'Ariane <i>Lasiommata maera</i> • Le Céphale <i>Coenonympha arcania</i> • Le Fadet commun, le Procris <i>Coenonympha pamphilus</i> • L'Amaryllis <i>Pyronia tithonus</i> • Le Tristan <i>Aphantopus hyperantus</i> • Le Myrtil <i>Maniola jurtina</i> • Le Demi-Deuil <i>Melanargia galathea</i> • Le Mercure <i>Arethusa arethusa</i>	95 NYMPHALIDAE - MELITAEINAE • La Méliée du Plantain <i>Melitaea cinxia</i> • La Méliée du Mélampyre <i>Melitaea athalia</i>
12 POURQUOI, QUAND, COMMENT ET OÙ OBSERVER ET INVENTORIER ?	45 PIERIDAE - PIERINAE • La Piéride du Chou <i>Pieris brassicae</i> • La Piéride de la Rave <i>Pieris rapae</i> • La Piéride du Navet <i>Pieris napi</i> • L'Aurore <i>Anthocharis cardamines</i>	80 NYMPHALIDAE - APATURINAE • Le Grand Mars changeant <i>Apatura iris</i> • Le Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i>	97 ZYGAENIDAE - ZYGAENINAE • La Zygène diaphane <i>Zygaena minos</i> • La Zygène du Sainfoin <i>Zygaena carniolica</i> • La Zygène de la Petite coronille <i>Zygaena fausta</i> • La Zygène transalpine <i>Zygaena transalpina</i> • La Zygène du Pied-de-Poule <i>Zygaena filipendulae</i>
16 ATLAS, GUIDES, LISTES ROUGES : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES	49 PIERIDAE - COLIADINAE • Le Fluoré <i>Colias alfacariensis</i> • Le Souci <i>Colias crocea</i> • Le Citron <i>Gonepteryx rhamni</i>	82 NYMPHALIDAE - HELICONIINAE • Le Tabac d'Espagne <i>Argynnis paphia</i> • Le Grand Nacré <i>Argynnis aglaja</i> • Le Petit Nacré <i>Issoria lathonia</i> • Le Nacré de la Sanguisorbe <i>Brenthis ino</i> • La Petite Violette <i>Boloria dia</i>	102 LES ESPÈCES POTENTIELLES DANS LE VAL D'OISE
18 ÉTAT DES CONNAISSANCES DANS LE VAL D'OISE	52 RIODINIDAE - RIODININAE • La Lucine <i>Hamearis lucina</i>	87 NYMPHALIDAE - LIMENITIDINAE • Le Cuivré fuligineux <i>Lycaena tytthus</i> • Le Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i>	114 QUELQUES SITES D'ACCUEIL FAVORABLES À CES PAPILLONS DANS LE DÉPARTEMENT
24 MONOGRAPHIES DES 70 ESPÈCES récentes et actuelles du département	53 LYCAENIDAE - THECLINAE • La Thécla du Bouleau <i>Thecla betulae</i> • La Thécla du Chêne <i>Quercusia quercus</i> • La Thécla de l'Yeuse <i>Satyrium ilicis</i> • La Thécla de l'Orme <i>Satyrium w-album</i> • La Thécla du Prunier <i>Satyrium pruni</i> • La Thécla de la Ronce <i>Callophrys rubi</i>	88 NYMPHALIDAE - NYMPHALINAE • La Grande Tortue <i>Nymphalis polychloros</i> • La Petite Tortue, Vanesse de l'Ortie <i>Aglais urticae</i> • Le Paon-du-jour <i>Aglais io</i> • Le Vulcain <i>Vanessa atalanta</i> • La Vanesse des Chardons, la Belle-Dame <i>Vanessa cardui</i> • Le Gamma, le Robert-le-diable, le C-blanc <i>Polygonia c-album</i> • La Carte géographique <i>Araschnia levana</i>	120 LES ESPÈCES DISPARUES DU VAL D'OISE ET LES MENACES ENCORE EXISTANTES
24 EXPLICATION DES MONOGRAPHIES	59 LYCAENIDAE - LYCAENINAE • Le Cuivré fuligineux <i>Lycaena tytthus</i> • Le Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i>	124 BIBLIOGRAPHIE	
26 PRÉSENTATION DES 7 FAMILLES DE PAPILLONS	61 LYCAENIDAE - POLYOMMATINAE • Le Brun du pélargonium <i>Cacyreus marshalli</i> • L'Argus frêle <i>Cupido minimus</i> • L'Azuré des Nerpruns <i>Celastrina argiolus</i> • L'Azuré des Cyttises <i>Glaucopsyche alexis</i> • L'Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> • L'Azuré bleu-céleste, le Bel-Argus <i>Lysandra bellargus</i> • L'Argus bleu-nacré <i>Lysandra coridon</i> • Le Collier-de-corail, l'Argus brun <i>Aricia agestis</i> • L'Azuré de l'Ajonc <i>Plebejus argus</i>	125 LEXIQUE RELATIF AUX PAPILLONS	
32 HESPERIIDAE - PYRGINAE • Le Point de Hongrie <i>Erynnis tages</i> • La Grisette, l'Hespérie de l'Alcée <i>Carcharodus alceae</i> • L'Hespérie des Sanguisorbes, la Roussâtre <i>Spialia sertorius</i> • Le Tacheté, l'Hespérie de la Mauve <i>Pyrgus malvae</i>	70 NYMPHALIDAE - SATYRINAE • Le Tircis <i>Pararge aegeria</i> • La Mégère, le Satyre <i>Lasiommata megera</i> • Le Némusien, l'Ariane <i>Lasiommata maera</i> • Le Céphale <i>Coenonympha arcania</i> • Le Fadet commun, le Procris <i>Coenonympha pamphilus</i> • L'Amaryllis <i>Pyronia tithonus</i> • Le Tristan <i>Aphantopus hyperantus</i> • Le Myrtil <i>Maniola jurtina</i> • Le Demi-Deuil <i>Melanargia galathea</i> • Le Mercure <i>Arethusa arethusa</i>	128 INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS SCIENTIFIQUES	
36 HESPERIIDAE - HETEROPTERINAE • Le Miroir <i>Heteropterus morpheus</i>	80 NYMPHALIDAE - APATURINAE • Le Grand Mars changeant <i>Apatura iris</i> • Le Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i>	130 INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS COMMUNS	
37 HESPERIIDAE - HESPERIINAE • La Bande noire, l'Hespérie de la Houque <i>Thymelicus sylvestris</i> • L'Hespérie du Dactyle <i>Thymelicus lineola</i> • L'Actéon, l'Hespérie du Chiendent <i>Thymelicus acteon</i> • La Virgule, Le Comma <i>Hesperia comma</i> • La Sylvaine <i>Ochlodes sylvanus</i>	82 NYMPHALIDAE - HELICONIINAE • Le Tabac d'Espagne <i>Argynnis paphia</i> • Le Grand Nacré <i>Argynnis aglaja</i> • Le Petit Nacré <i>Issoria lathonia</i> • Le Nacré de la Sanguisorbe <i>Brenthis ino</i> • La Petite Violette <i>Boloria dia</i>	132 CONTRIBUTEURS	
42 PAPILIONIDAE - PAPILIONINAE • Le Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> • Le Machaon <i>Papilio machaon</i>	87 NYMPHALIDAE - LIMENITIDINAE • Le Petit Sylvain <i>Liménitis camilla</i>	134 CARTE DU DÉPARTEMENT	

Sommaire

PRÉSENTATION des *Papillons*

QU'EST-CE QU'UN PAPILLON ?

Les papillons sont des insectes, petits animaux caractérisés par la présence de trois paires de pattes, de deux paires d'ailes et d'un corps divisé en trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. Les papillons possèdent également un squelette externe, donc une rigidité extérieure.

Le terme commun « papillon » désigne autant l'individu ailé, l'adulte, connu de tous, que le groupe homogène dont le synonyme scientifique est Lépidoptère et signifie « ailes écaillées ». En effet, le caractère qui rassemble des insectes dans ce groupe est la présence d'écaillles sur les ailes. Ces écailles colorées sont un type de poil modifié, qui donne un aspect bien reconnaissable à ces petites bêtes.



LE JOUR, DES PAPILLONS DE JOUR ?

On définit comme « papillons de jour » les papillons actifs la journée par opposition à ceux qui deviennent actifs une fois que le soleil s'est couché (papillons de nuit dont les crépusculaires). Parmi les papillons à activité diurne, on distinguera ceux qui volent remarquablement, à hauteur d'yeux, et souvent sur de longues distances sans se poser. Ces derniers ont une taille importante pour des insectes, pouvant atteindre les 90 mm d'envergure. Morphologiquement, tous possèdent sur la tête des antennes en massue, soit un filament terminé par une boule. Cet ensemble est dénommé Rhopalocères.



D'autres papillons actifs seulement le jour ont une morphologie et un comportement un peu différents.

Principalement de petite à très petite taille (certains faisant moins de 5 mm), ils volent au ras de la végétation voir au milieu de celle-ci, opérant de nombreux arrêts sur des supports. Aucun n'ayant des antennes en forme de massue, ils ont été dénommés Hétérocères par opposition au premier groupe. Parmi eux se distingue un groupe homogène, relativement facile à distinguer et observer et désormais mieux connu, celui des Zygènes (Zygaenidae).



Cet ouvrage aborde exclusivement les Rhopalocères et les Zygènes, regroupés sous l'expression générique « papillons de jour ».

COMMENT VIVENT CES PAPILLONS ?

Au cours de leur vie, les Lépidoptères se développent à travers 4 stades : l'œuf, la chenille (larve), la chrysalide (nymphé) et l'adulte (imago), qui est le papillon. L'existence de stades aux formes et modes de vie différents explique le fait que nous ne puissions observer de façon continue au cours de l'année un même papillon (stade adulte, ailé).

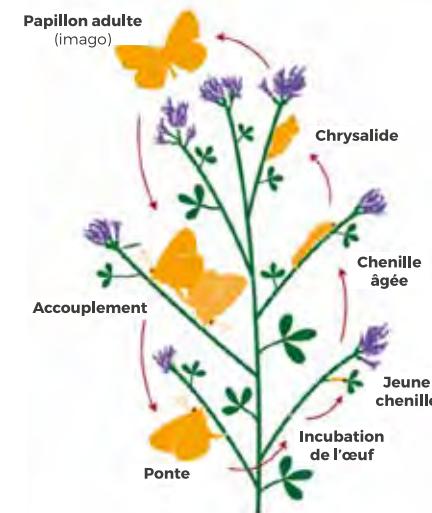


SCHÉMA DU CYCLE DE VIE DES PAPILLONS
© Florence MERLET - Opie

Toutes les femelles de papillons pondent des œufs. Après un développement intérieur, il en sortira une chenille, le deuxième stade du cycle et bien connu chez ces insectes. Les chenilles sont des larves de forme particulière, qui possèdent toutes une tête bien visible d'aspect rigide (la capsule céphalique) portant des « mâchoires » (pièces buccales) permettant le broyage des végétaux. Ces chenilles portent trois paires de pattes articulées d'aspect rigide à l'avant du corps (sur le thorax) et, chez les espèces traitées ici, cinq paires de fausses pattes ou pseudopodes insérées au milieu et vers l'arrière du corps (abdomen) et molles d'aspect. L'ensemble de ces appendices permet à la chenille de se déplacer, d'attraper un support végétal (tige, feuille, branche) ou s'accrocher à lui.

Certains groupes d'espèces se distinguent au niveau des pattes (celles au bout de l'abdomen étant quelque peu transformées et ne permettant plus la marche chez les Satyrinés). D'autres Nymphalides (Vanesses, Méliées, Nacrées) arborent des sortes d'épines ou pointes sur le corps visant à repousser leurs prédateurs.



Chenille du Robert-le-diable - *Polygona c-album*.

Lorsque la chenille a terminé sa croissance, elle mue en chrysalide afin d'opérer sa transformation complète.

Attention au terme cocon, qui n'est pas synonyme de chrysalide. Le cocon est une confection de la chenille au moyen de la soie qu'elle produit et dont elle s'enveloppe avant de se transformer en chrysalide, s'assurant ainsi une protection durant sa transformation. La plupart des Chenilles de Lépidoptères (dont celles des Rhopalocères de France) ne confectionne pas de cocon. Celles de Zygènes confectionnent toutes un cocon. Mais toutes les Chenilles fabriquent de la soie qu'elles peuvent utiliser à d'autres usages, par exemple pour se déplacer dans la végétation.

Au stade adulte et comme tous les insectes, les papillons, qui ne grandissent plus, sont seuls à être ailés et à pouvoir se reproduire. Les papillons que l'on voit de jour possèdent tous une trompe leur permettant d'aspirer le nectar des fleurs, principalement, mais aussi le liquide sucré d'un fruit trop mûr ou la sève qui s'épanche parfois des arbres... Selon les espèces, les adultes peuvent passer les deux tiers de leur temps à se nourrir. Si les papillons ont leurs préférences alimentaires, ils consomment toujours plusieurs sortes de fleurs.

Les papillons de jour les moins « frileux » peuvent voler lorsque la température au soleil est à minima de 15°C. D'autres s'activent à 18°C, 20°C, 22°C seulement, alors que certains s'arrêtent de voler s'il fait trop chaud (+30°C). En raison de cette caractéristique, et en lien direct avec les saisons des végétations (printemps et été) sous nos latitudes et notamment en Île-de-France, les papillons ne sont en activité qu'entre la fin du mois de mars et le début du mois d'octobre. En automne / hiver, ils sont en pause hivernale, la diapause. Cette pause est effectuée par un stade qui peut être différent selon les espèces de papillons concernées, mais qui reste le même pour chaque espèce chaque année.

Le cycle est propre à chaque espèce, c'est-à-dire que certains papillons volent à un moment précis de l'année, au début de l'été par exemple, quand d'autres espèces ne volent qu'au printemps. Ces périodes, connues par de nombreuses observations, sont précisées dans cet ouvrage.

COMBIEN DE PAPILLONS DE JOUR EXISTE-IL DANS LE VAL D'OISE ?

Les chiffres ont évolué au cours des décennies et continueront de varier. Cela tient au fait que les papillons sont des espèces réagissant directement aux modifications de leur environnement, de manière positive (adaptation, expansion) ou négative (régression puis disparition). Par contre une re-colonisation sera plus longue. Or l'environnement en France métropolitaine, encore plus en Île-de-France, est soumis à de rapides remodelages et aménagements du territoire du fait des activités humaines (agricultures, sylvicultures, constructions, création d'infrastructures...).

Par ailleurs, il est admis pour beaucoup d'espèces bien suivies (comptage d'effectifs sur des placettes de différents sites), qu'elles peuvent passer par des phases de gradation, c'est-à-dire de diminution puis d'augmentation d'effectifs sur des périodes plus ou moins longues (au moins deux ans). Il n'est donc pas exclu de voir réapparaître des espèces localement, pour peu que des populations résiduelles se soient maintenues ou que des populations extra-départementales proches opérant cette augmentation se propagent au-delà, arrivant dans le Val d'Oise par exemple.

Ce passage de « frontière départementale » est facilement envisageable, par le nord, l'est, l'ouest ou le sud. Les arrivées peuvent être anecdotiques (espèces dites erratiques), ponctuelles suite à certaines migrations inhabituelles ou récurrentes, suite à des migrations habituelles. Des espèces vont également gagner du terrain de proche en proche et arriver jusqu'au département. Les aléas climatiques ou un réchauffement global sont des facteurs pouvant localement favoriser de nouvelles espèces venues du sud de la France.

Il faut également souligner que les observations et recensements s'effectuent majoritairement sur les papillons adultes. Cela peut expliquer que certaines espèces citées dans le département soient fluctuantes ou mal localisées, leurs représentants adultes pouvant vagabonder loin de leur lieu d'émergence.

Alors que 98 espèces de Rhopalocères et Zygènes étaient recensées avant 1980 dans le Val d'Oise (celles des Yvelines, compris jadis dans la Seine-et-Oise, étant exclues), il n'en restait que 70 en 2016, soit en 36 ans, une perte de 29% des espèces précédemment connues dans le département !

NOTE

L'espèce, le taxon de base en systématique, est l'unité retenue. Elle caractérise ici des papillons pouvant se reproduire entre eux et pouvant avoir une descendance fertile.

Certains papillons visiblement identiques peuvent appartenir à deux espèces différentes et, dans ce cas, la distinction sera précisée comme possible uniquement via l'observation des pièces génitales (*genitalia*).

A contrario, des papillons visiblement différents peuvent appartenir à une seule espèce (des formes connues ou plus rares peuvent apparaître ou, plus communément, un dimorphisme entre mâles et femelles).

POURQUOI, QUAND, COMMENT ET OÙ ?

Observer et inventorier?



La somme des observations des 70 espèces de papillons de jours faites en région nous informe sur les périodes les plus propices pour les observer. Précisons cependant que certaines observations, notamment en hiver, correspondent à des dates de vol inhabituelles.

POURQUOI ?

La démarche d'inventaire ou de relevé de faune des espèces, voire de simple observation, permet, une fois que les informations sont regroupées et le plus souvent centralisées, d'établir, après analyse, un « état de santé » de la nature.

En effet, les papillons étant des organismes très petits, parfois très discrets, aucune structure professionnelle actuelle ne peut prétendre à elle seule ou en coopération avec d'autres recueillir suffisamment d'observations à l'échelle d'une région pour pouvoir analyser l'état de santé des espèces sauvages et des espaces naturels.

Ainsi, toute observation de papillon, même réalisée par des amateurs, concourt à préciser scientifiquement son état et peut s'avérer essentielle pour certaines espèces.

QUAND ?

Une observation peut être réalisée à tout moment de la période d'activité des papillons pris dans leur ensemble, c'est-à-dire du début du printemps jusqu'à la moitié de l'automne. Hors de cette période, les observations ne sont pas impossibles mais plus parcellaires, les espèces étant en « pause » hivernale. Pour plus de succès dans les recherches, nous avons indiqué dans cet ouvrage, pour chaque espèce (partie « Monographies »), les périodes d'observations passées effectives des adultes en région.

En journée, les premiers papillons s'activent à partir de 15°C, l'observation peut débuter en début de matinée et se terminer en fin d'après-midi ou au début de la soirée, jusqu'à ce que le soleil se couche.

Toutes les espèces ne volent pas en continu toute la journée, il peut être intéressant de viser différents créneaux horaires. Ajouté à cela, certaines espèces supportent moins les fortes températures et seront donc au repos lors de chaudes journées et moins visibles. Enfin, certains groupes d'espèces (exemple des Théclas) évoluent à la cime des arbres en journée et descendant en fin d'après-midi, début de soirée.

Concernant les inventaires, il s'agit pour un espace donné de rechercher toutes les espèces différentes possibles. Les différents papillons ne volent pas tous à la même période (parce qu'ils en sont à un autre stade, par exemple), il convient de réaliser plusieurs passages dans l'année par journée favorable. Ainsi, réaliser un passage par mois entre avril et septembre ou tous les 15 jours augmente la probabilité d'une rencontre entre l'observateur et une espèce.

Si l'objectif est la recherche d'une espèce particulière, il faudra s'informer de sa biologie et planifier une ou plusieurs sorties par journée favorable au cours de sa période de vol sur le ou les sites correspondants.

COMMENT ?

La détection des papillons de jour est l'une des plus aisées parmi les insectes lorsqu'ils sont en vol. Leurs ailes colorées contrastent en l'air et leur vol à hauteur d'homme interpelle.

Lorsqu'ils butinent une fleur ou se posent sur un autre support, l'observateur pourra prêter attention aux détails qui permettent de nommer l'espèce. C'est également le moment propice pour photographier le spécimen et le déterminer, ou le faire déterminer, a posteriori. En effet, une donnée d'observation est exploitable lorsque la date, le lieu (à minima la commune dans le département, si possible un positionnement plus précis sur carte, par exemple le numéro de rue, le nom de lieu dit, un point GPS) et le nom de l'espèce (« validé » ou « à valider ») sont retenus.



Lorsque l'on mène des inventaires, il est nécessaire de se munir d'un filet à papillons afin de gagner en temps et en efficacité. Cet outil, comme son nom l'indique, est parfaitement indiqué pour capturer des papillons sans les blesser ni les perturber. Le principe consiste, une fois le papillon attrapé, à observer à travers le filet les critères de détermination afin de nommer l'exemplaire (même provisoirement) et si possible selon la difficulté ou l'importance de l'observation, le prendre en photo. Il pourra ensuite être relâché.

Les autres stades des Lépidoptères, essentiellement les chenilles, peuvent être recherchés dans la végétation, sans matériel spécifique. Cette recherche est certes moins productive en termes de nombre d'espèces détectées par journée par rapport à celle des adultes mais néanmoins très instructive pour confirmer, par exemple, l'autochtonie d'une espèce sur un site. Pour gagner en efficacité, la reconnaissance à distance des plantes-hôtes citées pour les espèces potentielles sera d'une grande aide.

OÙ ?

Tous les espaces du département mériteraient d'être inventoriés mais, de façon évidente et logique, seuls ceux disposant d'un minimum de végétation seront en lien avec les Lépidoptères à un stade ou un autre de leur développement. Par contre, toute observation en n'importe quel endroit sera instructive pour préciser une migration ou une tentative d'expansion.

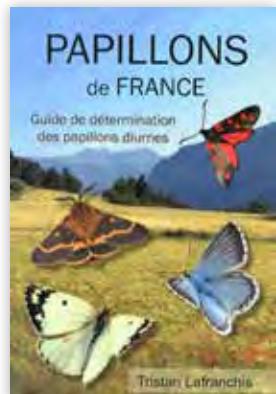


Que ce soit dans un parc ou dans un jardinier, au bord d'une route ou dans une prairie naturelle, la détection de papillons peut être envisagée. Un espace très homogène présentant moins de diversité qu'un espace hétérogène (par exemple un champ cultivé par rapport à un potager), une simple portion de cette superficie homogène sera représentative de l'ensemble.

De même, un milieu régulièrement perturbé (par exemple un gazon, un bord de route tondu toutes les deux ou trois semaines) est moins riche par rapport à un milieu laissé au repos (friches temporaires, jachères) et sera moins accueillant pour les papillons ; il n'exigera donc pas de passages réguliers.

Les papillons de jour d'Île-de-France sont toutes des espèces dites héliophiles (qui affectionnent le soleil) du fait de leur physiologie. Ils évoluent dans des espaces dits « ouverts », c'est-à-dire dégagés de végétation haute et dense (arbustes, arbres). Volant à hauteur d'homme pour la plupart, ils ne fréquenteront donc pas les lieux ombragés, notamment les sous-bois sombres, mais bien les allées forestières, les clairières ensoleillées ou le sous-bois au début du printemps, lorsqu'il n'est pas encore assombri par les feuilles des arbres. Certaines espèces restent en altitude, au-dessus des grands arbres, et sont donc au soleil mais plus difficiles à détecter.

Différents outils existent, principalement fruits du travail de passionnés, pour aborder la connaissance des papillons.



VOUS VOULEZ CONTRIBUER À ENCORE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL DU VAL D'OISE ?

Cettia-IDF.fr, un nouvel outil internet pour tous les observateurs de papillons est là.

Ce portail de saisie de données conçu pour toute la région Île-de-France et sur de nombreux organismes vivants permet de renseigner son observation en ligne et de voir celles des autres. Les « vides de prospection » pourront par exemple être comblés et la connaissance réactualisée. Ainsi, grâce au détail de la répartition passée et présente des différentes espèces sur notre territoire, leur prise en compte ne pourra qu'en être meilleure.

ATLAS, GUIDES, LISTES ROUGES DES outils complémentaires

ATLAS FAUNISTIQUE

Il s'agit d'un état des lieux, réalisé à un moment donné, de la faune d'un territoire délimité (national, régional, départemental), provenant du recueil de données et présenté sous forme de cartes de présences.

On le dit « dynamique » lorsqu'il est alimenté et mis à jour régulièrement, ce qui s'envisage depuis la création d'atlas « en ligne » sur internet :

- Les Carnets du Lépidoptériste Français www.lepinet.fr (national)
- Cettia Île-de-France www.cettia-idf.fr

Le présent ouvrage se définit donc comme un atlas départemental, l'atlas des papillons du Val d'Oise.

GUIDES (DE DÉTERMINATION) DES PAPILLONS

Ce type d'ouvrage plus ou moins technique vise à permettre à un observateur de se frayer un chemin parmi les différentes espèces existantes pour aboutir si possible à un seul nom d'espèce (niveau systématique préférentiellement requis).

Ces ouvrages dits « grands public » ou « naturalistes », sont particulièrement utiles pour la détermination des espèces les plus accessibles, même s'ils présentent aussi des espèces plus rares.

Ces guides de papillons de jour permettent, sur le terrain, de mieux cerner les caractères discriminants entre espèces, notamment au travers de l'iconographie commentée.

LISTE ROUGE : NATIONALE, RÉGIONALE.

Les Listes rouges, nationale ou régionales, sont des outils ayant pour objectifs d'identifier les priorités, de guider les stratégies d'action à différentes échelles territoriales et d'inciter tous les acteurs à agir pour limiter le taux de disparition des espèces. Elles contribuent à mesurer l'ampleur des enjeux et les progrès accomplis.

Ces listes rouges sont réalisées à partir de la méthodologie officielle de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Dans le Val d'Oise, aucune espèce « menacée nationale » d'après la liste rouge n'est encore présente (IUCN France, MNHN, OPIE & SEF (2012)).

En Île-de-France, une liste rouge régionale des papillons de jour récemment élaborée (Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016.), dresse un état des lieux des menaces pesant sur les Rhopalocères et les Zygènes et constitue une nouvelle référence standardisée.

Issu de l'analyse de plus de 100 000 données collectées durant plusieurs dizaines d'années d'observations par 472 contributeurs, ce travail synthétisé dans un ouvrage s'adresse aux élus, aménageurs, gestionnaires et à toutes les personnes désireuses de mieux prendre en compte la biodiversité.

Cet outil est donc plus que jamais fonctionnel pour le territoire du Val d'Oise.

La complémentarité de ces trois types de travaux permet une analyse avancée de l'étude spatiale et temporelle des papillons de jours, ce qui permettra d'enrichir les connaissances.



ÉTAT DES CONNAISSANCES

dans le Val d'Oise

La connaissance des papillons de jour dans le département repose sur les observateurs (les personnes) et les observations faites (les Lépidoptères) qu'ils se sont attachés à noter, précisant le lieu (a minima la commune) et la date. Cette information, dite « donnée », peut alors être utilisée.

La somme de toutes ces données recueillies d'année en année sur tout un territoire, par exemple un département, va ainsi permettre de livrer un état des connaissances générales, et ce pour chacune des espèces.

Ainsi, cette connaissance présentée dans cet ouvrage est le fruit du travail de nombreuses personnes entre 1860 et 2016.

D'où viennent ces données ?

Les données qui ont servi à la réalisation de cet atlas correspondent à celles qui ont été centralisées puis ont servi à la réalisation de la Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, ainsi qu'aux nouvelles données ajoutées jusqu'en 2016. Ce regroupement a pu être réalisé par l'Observatoire francilien et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). Il compte au final 14 645 données.

OBSERVE-T-ON SUFFISAMMENT DANS LE VAL D'OISE ?

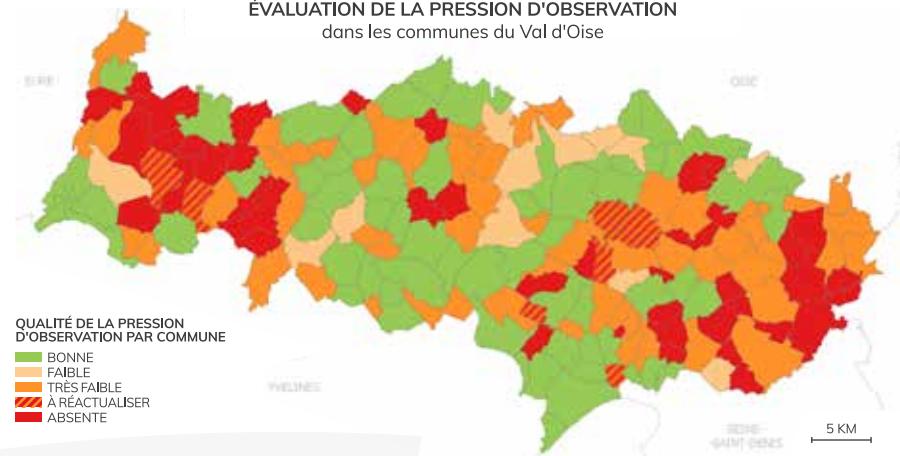
La « pression d'observation » est l'expression utilisée pour indiquer si les observations de papillons ont été importantes ou inexistantes sur un territoire, ici pour chaque commune du département.

Si de nombreuses données sont rattachées à une commune, la pression d'observation sera qualifiée de « bonne ». S'il n'y en a aucune, la pression sera « absente » sur la commune concernée.

À savoir : l'atlas départemental est basé sur des données collectées au bon vouloir des observateurs car il n'y a pas eu de campagne d'observation dirigée à grande échelle. Cependant, des espaces gérés par le Département ou la Région sont régulièrement suivis et ont profité d'études commanditées (au moins un inventaire initial et parfois de suivis supplémentaires) ce qui a pu générer une somme de données plus importante localement.

De plus, depuis 2010, le Département soutient financièrement l'Association des Lépidoptéristes de France, dans la déclinaison et la mise en œuvre du Suivi Temporel des Rhopalocères de France dans le Val d'Oise.

ÉVALUATION DE LA PRESSION D'OBSERVATION
dans les communes du Val d'Oise



44 COMMUNES sans donnée

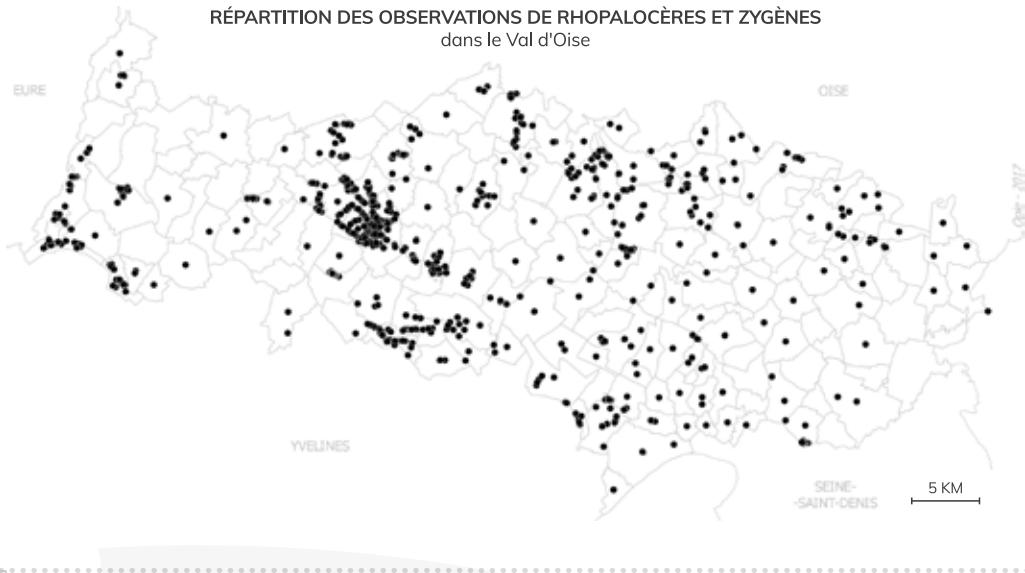
141 COMMUNES ayant au moins 1 donnée « papillon »

De cet état des lieux, il ressort que sur l'ensemble des communes du département du Val d'Oise, soit 185, déjà 141 disposent d'au moins une donnée.

Sur 44 autres communes, aucun papillon n'a encore été signalé.

Ce constat, nous l'espérons, doit inciter les observateurs à noter ce qu'ils ont vu, ce qui permettra de fournir les prochains atlas du département. En effet, il est peu probable qu'une commune soit complètement dépourvue de papillon de jour. Plusieurs d'entre eux, très caractéristiques comme le Citron ou le Paon du jour, viennent butiner dans de petits espaces fleuris, par exemple votre jardin ou un parc près de chez vous.

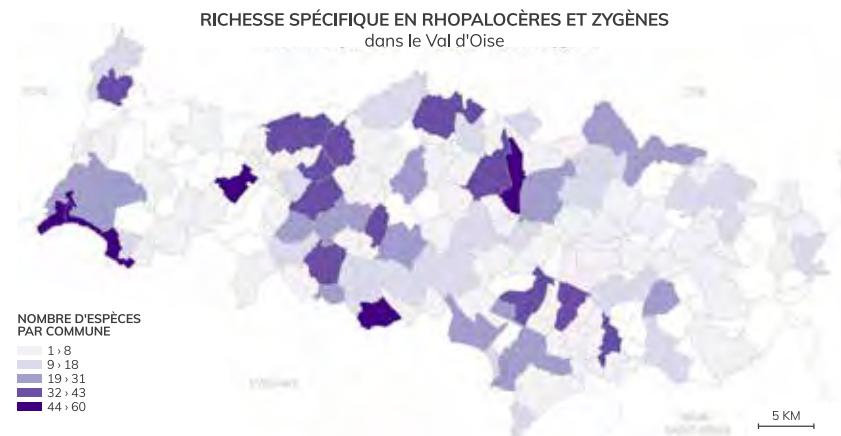
Dans une seconde étape, chaque observateur est invité à poursuivre ses observations et autant que faire se peut, apporter la précision désormais utilisable par tous, celle du GPS. Celle-ci peut être donnée sur le lieu d'observation, par exemple via un téléphone mobile, ou bien après, en regardant sur un site internet de cartes (ex : Géoportail de l'IGN).



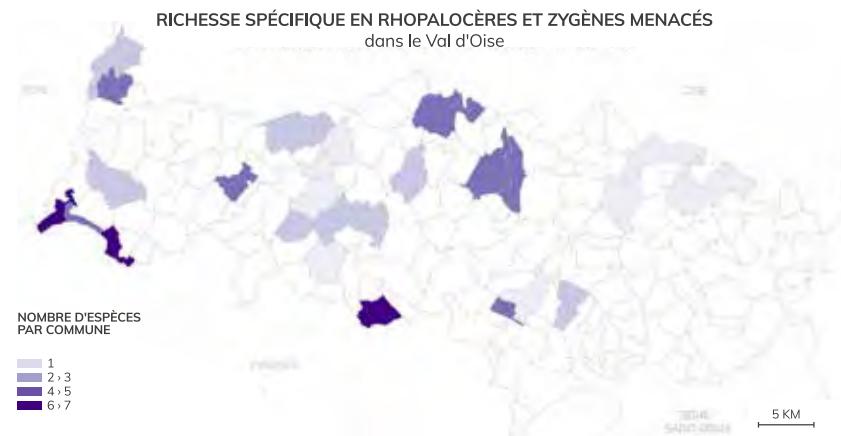
Dans la plupart des cas, le point central porté sur la carte dans le périmètre de chaque commune signale plusieurs observations concordantes.

Les autres points non centrés correspondent à la localisation par GPS, plus précise. Ils permettent de mieux cerner les préférences de chaque papillon (par exemple, la clairière d'un bois communal), la position retenue étant, à quelques mètres près, celle où il a été vu.

Cette notion est importante car elle permet d'informer et d'accompagner le propriétaire ou le gestionnaire d'un terrain (la personne qui va planter, tailler, couper la végétation...) pour le maintien et l'accueil des papillons.



La carte ci-dessus expose la « richesse spécifique ». Elle montre que certains territoires sont ou ont été plus accueillants pour les papillons que d'autres. Ceci peut parfois entraîner un effet « boule de neige » : les observateurs sont enclins à revenir plus souvent dans les sites riches en espèces, ce qui contribue à enrichir les données du site, peut-être au détriment d'autres lieux méconnus.



Dans le Val d'Oise, 13 espèces sont dites « menacées » selon la Liste Rouge Régionale : 9 espèces appartiennent à la catégorie « Vulnérables » et 4 à la catégorie « En danger ».

Elles se distribuent sur plusieurs communes, mais certaines ne peuvent s'observer que sur une seule comme le Nacré de la Sanguisorbe ou le Mercure. Des opérations particulières (suivis, gestion raisonnée de leur espace de vie etc.), sont requises pour les conserver.



DÉCOUPAGE DE L'ÎLE-DE-FRANCE EN UNITÉS PAYSAGÈRES
Sources : SRCE IDF/Écosphère

ANALYSE DU NOMBRE D'ESPÈCES PAR UNITÉ PAYSAGÈRE

On distingue différents grands paysages en Île-de-France, en lien d'une part avec les modifications de l'occupation des sols liés à l'activité humaine et d'autre part avec le relief, notamment celui qui a été façonné par les principaux cours d'eau.

Le Val d'Oise compte cinq grandes unités paysagères :

L'Agglomération de Paris

Ce sont les plaines, buttes et plateaux urbanisés, parfois boisés (massifs forestiers). Dans la continuité de Paris, ces territoires présentent une urbanisation ininterrompue où le végétal est faiblement représenté par rapport à la surface totale.

Le Pays de France

Il est composé de buttes boisées, et de grandes plaines et plateaux cultivés.

La Vallée de l'Oise

C'est une grande vallée urbanisée, rurale tout en amont, avec quelques plaines ou plateaux cultivés.

La Vallée de la Seine aval

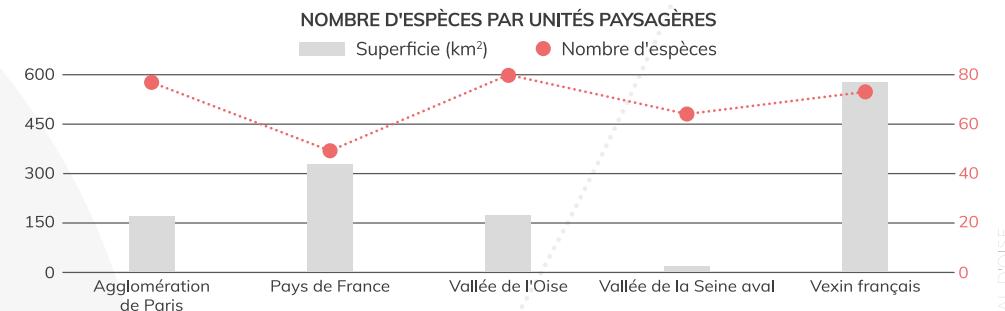
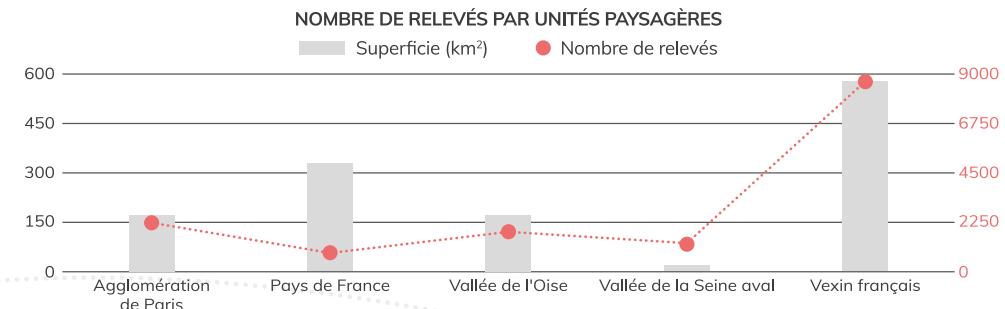
Il s'agit d'une autre grande vallée rurale avec les célèbres boucles de Seine, partagées avec le département des Yvelines. Les coteaux calcaires qui la surplombent sont rattachés au Vexin français.

Le Vexin français

Cette entité représente la plus grande superficie du département. Les paysages sont dominés par des plaines et plateaux cultivés, des buttes principalement boisées et des petites ou moyennes vallées rurales. On y trouve également, sous forme de reliquats dans les fonds de vallées des rivières et ruisseaux (vallée de la Viosne, de l'Epte, de l'Aubette...), des espaces humides souvent boisés mais quelquefois ouverts.

Au vu de ce découpage, on constate que le nombre de relevés de papillons de jour est plus élevé dans le Vexin français (toutes données confondues). Cet espace est en effet le plus vaste et le plus diversifié au niveau des habitats naturels.

Ci-dessous, le lien entre le nombre d'espèces recensées et l'unité paysagère précise que, dans certains territoires comme le Pays de France, en raison de l'homogénéité végétale des grandes cultures, la diversité n'est pas supérieure à celle observée dans d'autres espaces à la superficie moindre.



	SUPERFICIE (km ²)	NOMBRE DE RELEVÉS	NOMBRE D'ESPÈCES
Agglomération de Paris	173,7	2171	78
Pays de France	324,4	769	49
Vallée de l'Oise	165,8	1763	80
Vallée de la Seine aval	4,9	1143	64
Vexin français	582,1	8626	73

MONOGRAPHIES

des 70 espèces

récentes et actuelles
du département

EXPLICATION DES MONOGRAPHIES

FAMILLE

Les couleurs se rapportent aux sept familles traitées dans cet ouvrage :

HESPERIIDAE
les Hespéries

PAPILIONIDAE
les Papilionidés

PIERIDAE
les Piérides et les Marbrés

RIODINIDAE

LYCAENIDAE
les Lycaénidés, Azurés, Argus,
Théclas et Cuivrés

NYMPHALIDAE
les Nymphalides, Fadets,
Vanesses, Mélitées, Nacrés...

ZYGAENIDAE
les Zygénides vertes,
les Turquoises ou les Zygénides
rouges et noires

SOUS-FAMILLE

NOM COMMUN

Nom(s) courant(s) et reconnu(s) pour désigner l'espèce.

NOM SCIENTIFIQUE de l'espèce

D'usage international. Selon les cas (révision systématique), il peut avoir un ou plusieurs synonyme(s) plus ou moins ancien(s) mais plus d'usage.

IDENTIFICATION

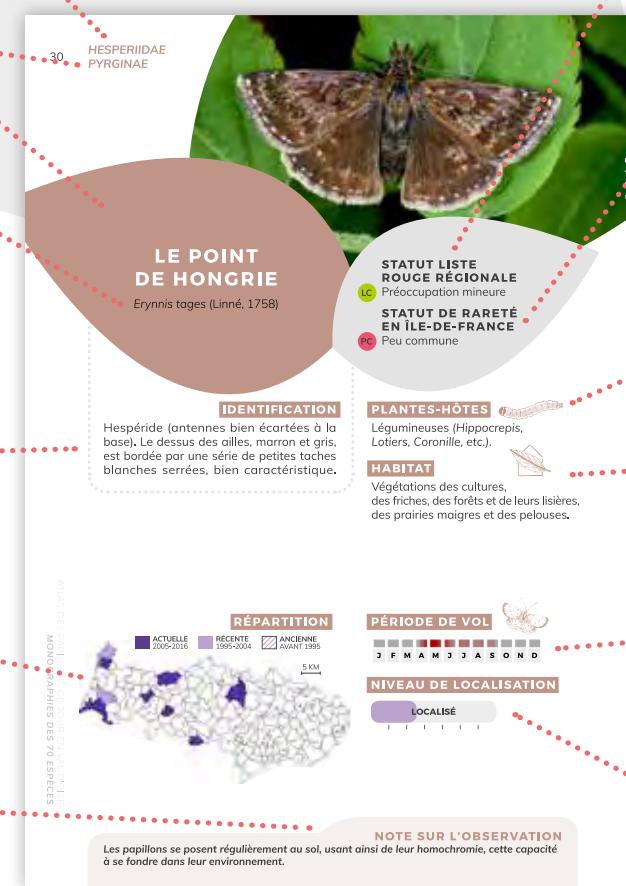
Critères d'identification basés sur des caractères visibles permettant une détermination par discrimination, pour la quasi-totalité des espèces recensées dans le département. Ces critères ne valent donc pas toujours dans d'autres départements français.

RÉPARTITION

Les cartes par espèce distinguent trois périodes d'observation menées dans les communes du Val d'Oise.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Des traits de vie particuliers à l'espèce sont ici évoqués afin d'indiquer à l'observateur ce qui la caractérise.



Les espèces présentées ci-dessous sont classées par ordre systématique :
FAMILLE - GENRE - ESPÈCE

Seules les espèces observées dans le département depuis 1995 ont fait l'objet d'une monographie. Les autres sont listées pour information dans le chapitre « Les espèces disparues » ou « Les espèces potentielles ».

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Catégorie de menace (Dewulf & Houard coord, 2016).

NA Non applicable

DD Données insuffisantes

LC Préoccupation mineure

NT Quasi-menacée

VU Vunérable

EN En danger

CR En danger critique

RE Régionalement éteinte

Les catégories NA, CR et RE, n'apparaissent pas dans les monographies, celles-ci étant attribuées à des espèces soit observées dans le département avant 1995 (RE et CR), soit des espèces erratiques ou des espèces à population non significative (NA).

STATUT DE RARETÉ EN ILE-DE-FRANCE

Indice de rareté régionale (Dewulf & Houard coord, 2016).

CC Très commune

C Commune

AC Assez commune

PC Peu commune

AR Assez rare

R Rare

RR Très rare

E Exceptionnelle

NR Non Revue

« Pour chaque espèce est indiqué un indice de rareté régionale. Cet indice a été calculé sur la période 1994-2014, en suivant une méthodologie standardisée basée sur le nombre de mailles de 5 km où l'espèce est présente. »

Dewulf & Houard coord, 2016

PLANTES-HÔTES

Il s'agit des plantes qui peuvent nourrir les chenilles de l'espèce. Cette précision permet de comprendre en partie la présence plus ou moins durable d'un papillon en un lieu. Cette liste n'est pas restreinte et se base sur des observations prises au niveau national pour la plupart des cas car il est encore difficile d'avoir suffisamment d'observations départementales ou même régionales de chenilles se nourrissant (d'après Lepinet.fr).

HABITAT

Il désigne le lieu de vie de l'espèce, qui peut être très restreint ou très varié.

PÉRIODE DE VOL

Cet indice signale, d'après les relevés effectués en région, quand le papillon (l'adulte) a déjà été observé et donc quand un autre représentant de son espèce est susceptible d'être observé de nouveau. La teinte la plus foncée est en rapport avec le maximum d'observations. Les mois sont scindés en décades soit 10 jours. Attention, ces dates ne sont pas directement transposables à d'autres régions.

NIVEAU DE LOCALISATION de l'espèce dans le département

Celui-ci varie selon la superficie sur laquelle l'espèce a été observée dans le Val d'Oise :

- de 3%	Très localisée	10 à 25%	Assez localisée	50 à 75%	Répandue
3 à 10%	Localisée	25 à 50%	Assez répandue	Plus de 75%	Très répandue

PRÉSENTATION

des 7 familles de papillons



HESPERIIDAE : LES HESPÉRIES

Cette famille de Rhopalocères est quelque peu distincte des autres mais les espèces ont entre elles un aspect général homogène : petits et trapus, de 25 à 30 mm d'envergure en moyenne, ayant un vol bourdonnant et rapide au ras de la végétation, ces papillons se détectent moins facilement que les autres papillons de jour. Lorsqu'ils sont à l'arrêt, on distingue que les antennes sont très espacées l'une de l'autre à leur insertion sur la tête, ce qui est une des caractéristiques de cette famille. Leur posture au repos varie selon les groupes : soit ailes à plat, soit les quatre ailes repliées au dessus du corps, soit les ailes antérieures relevées ou partiellement relevées et les ailes postérieures à plat.

Ils arborent des couleurs dominantes brunes ou grises parsemées de blanc ou de fauve orangé.

Leur détermination n'est pas des plus aisées, le groupe des Pyrgus particulièrement. Ainsi, bien qu'une seule espèce de Pyrgus soit encore présente dans le Val d'Oise, les exemplaires seront à observer avec minutie et rigueur afin d'entrevoir si les autres espèces du genre Pyrgus présentes dans les départements limitrophes n'opèrent pas de (re)visite sur ce territoire.

NOTE

Le terme « famille » désigne un niveau taxonomique précis. Il ne s'agit pas d'un assemblage arbitraire. En systématique, les espèces appartenant à une même famille présentent un certain nombre de caractères communs qui sont directement visibles ou non.

Si nous reprenons ci-dessous les noms des familles existantes et reconnues scientifiquement, les descriptions dans ces assemblages d'espèces traitent ici uniquement des caractères facilement observables, principalement les couleurs des ailes.



PAPILIONIDAE : LES PAPILIONIDES

Ces représentants de la famille sont jaunes avec des plages noires. Parmi eux, le Machaon, un des plus grands papillons de jour, peut atteindre 90 mm d'envergure. Les Papilionides opèrent fréquemment de grands « bonds » d'un site à un autre dans leurs déplacements, souvent portés par le vent. Ils volent bien visiblement à hauteur des yeux, en planant doucement et sont ainsi faciles à repérer.



PIERIDAE : LES PIÉRIDES ET LES MARBRÉS

Ces papillons de taille moyenne, en général blancs ou jaune clair, ont un dessus uni avec souvent une plage sombre au moins sur la pointe des ailes antérieures. Leur vol est battu, plus ou moins énergique à l'exception d'une espèce pour le département, la Piéride du Lotier, au corps frêle et au vol très léger.

Dans le genre *Pieris*, trois espèces sont très communes alors qu'une quatrième, *P. mannii*/La Piéride de l'Ibérique, rare mais ressemblant aux autres, serait à surveiller, notamment sur les pelouses sèches. Il en va de même pour le genre *Colias* où, à côté de deux espèces assez répandues, une troisième, *C. hyale*/Le Soufré, pourrait s'observer certaines années de migration, en particulier dans les champs de luzerne.



LYCAENIDAE : LES LYCÈNES, AZURÉS, ARGUS, THÉCLAS ET CUIVRÉS

RIODINIDAE

Cette famille autrefois rattachée à celle des Lycaenidae, ne possède qu'un seul représentant en France, résidant dans le Val d'Oise, la Lucine. Les caractéristiques générales de cette espèce sont identiques à celles de la famille proche (cf. ci-contre, Lycaenidae) mais de prime abord, de par ses dessins alaires, la Lucine est confondue avec des Melitées (cf. p.28, famille des Nymphalidae). Elle s'en distingue par la présence de six pattes marcheuses et d'yeux en amande noirs bordés de blanc, comme ceux de la plupart des Lycènes.



Ce sont de petits papillons au dessus des ailes bleu, brun ou cuivré, volant énergiquement et visiblement au-dessus de la végétation, souvent regroupés. À peine posés, ils referment tous leurs ailes au-dessus du corps, ne laissant entrevoir, la plupart du temps, que le revers de leurs ailes orné de motifs. Ils ouvrent à nouveau doucement leurs ailes quand ils veulent se réchauffer.

Les Théclas, tous au dessus majoritairement brun, sont les plus discrets car ils évoluent à la cime des arbres ou arbustes, redescendant parfois en fin de journée ou au début de la soirée. Le revers présente des caractères communs (uni avec une ligne blanche grossièrement

parallèle au bord externe), ainsi que la présence d'une « queue » sur les ailes postérieures, sorte de prolongation de l'aile.

Les Azurés ou Argus regroupent les espèces de Lycènes qui ont un dessus d'ailes très proche, bleu ou brun. Le revers, identique entre mâles et femelles, est bien ornémenté de points et taches dont les dispositions, tailles et formes permettent de faire les distinctions au niveau spécifique.

Les Cuivrés ont le dessus des ailes orangé ou brun selon les espèces et le sexe. Les couleurs et motifs du dessous facilitent la détermination. Deux espèces de Cuivrés sont encore observées dans le département.



Il s'agit de la plus grande des familles de papillons de jour.

Contrairement aux espèces des autres familles, toutes sauf une, absente de la région, sont pourvues de quatre et non six pattes marcheuses. Les deux pattes antérieures, atrophiées, sont en effet masquées par des soies sous la tête.

Parmi ces espèces, des regroupements peuvent être fait, d'après leur aspect général. Ainsi, pour la région, on distingue communément :

- **Les Fadets**, qui présentent un ocelle noir à l'apex (pointe) des ailes antérieures visibles recto-verso, souvent pupillé de blanc (sauf exceptions).
- **Les Mars changeant**, dont les mâles se distinguent par les forts reflets bleus métalliques.
- **Les Nacrés**, dont le dessus des ailes orange présente de nombreuses bandes et taches noires et leur revers, des taches d'aspect nacré.



**ZYGAENIDAE :
LES ZYGÈNES VERTES,
LES TURQUOISES,
LES ZYGÈNES
ROUGES ET NOIRES**

Ce sont des Hétérocères, c'est-à-dire des papillons dont les antennes ne sont pas renflées en massue aux extrémités. De petite taille, ils ont les ailes effilées, repliées à plat au repos sur le dessus du corps, les ailes antérieures masquant les postérieures.

Parmi les Zygènes, on distingue les Zygènes vertes ou Turquoises (du fait de leurs couleurs unies aux reflets métalliques et sans motif), dont les mâles ont les antennes pectinées et les femelles les antennes filiformes. La détermination des espèces étant soumise à l'examen des pièces génitales, irréalisable sur le terrain, ce groupe est sous-évalué. La présence de ses espèces dans le département et leur localisation précise restent donc à renseigner. (cf. p. 100 « Espèces potentielles »).



Numérotation d'usage
des taches de Zygènes

Les autres Zygènes ont des ailes antérieures allant du gris souris ou noir au rouge brillant, avec des motifs rouges, souvent en taches avec un maximum de six (cf. photo « Numérotation d'usage des taches de Zygènes »), parfois cerclées, rondes, isolées, confluantes ou disposées en trainées ou en stries. Les ailes postérieures sont rouges bordées de noir. Les antennes sont en masse progressive ou fausse massue.

Ces couleurs voyantes sont un signal vis-à-vis des prédateurs potentiels. Elles affichent la réelle capacité des Zygènes à ne pas être digestes du fait de leur toxicité (composés à base cyanure).

Leur quasi-absence de fuite en vol est en rapport avec cette particularité. Les Zygènes adultes se laissent aisément approcher, notamment lorsqu'ils sont en train de butiner.



© Alexis Borges

LE POINT DE HONGRIE

Erynnis tages (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune PC

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). Le dessus des ailes, marron et gris, est bordé par une série de petites taches blanches serrées, bien caractéristiques.

PLANTES-HÔTES

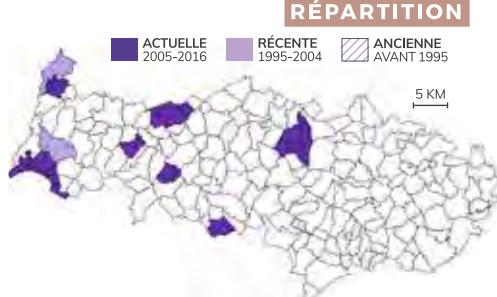
Légumineuses (Hippocrate, Lotiers, Coronille, etc.).



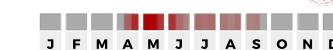
HABITAT

Végétations des cultures, des friches, des forêts et de leurs lisières, des prairies maigres et des pelouses.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSESSION

Les papillons se posent régulièrement au sol, usant ainsi de leur homochromie, cette capacité à se fondre dans leur environnement.



© Gilles Carcasses

LA GRISSETTE, L'HESPÉRIE DE L'ALCÉE

Carcharodus alceae (Esper, 1780)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune PC

PLANTES-HÔTES

Mauves,



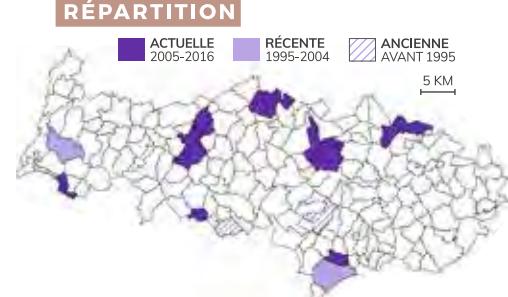
HABITAT

Végétations des cultures, des friches, des prairies maigres et des pelouses.

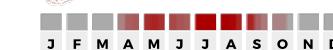
IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). Le dessus des ailes est d'un brun diffus tendant vers le gris. Une virgule formée de trois taches blanches ressort sur la pointe des ailes antérieures, plus nettement visible en dessous que dessus.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSESSION

La chenille se confectionne, au moyen d'un fil de soie de sa fabrication, un abri à base des feuilles de la plante qu'elle consomme.



L'HESPÉRIE DES SANGUISORBES, LA ROUSSÂTRE

Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)

**STATUT LISTE
ROUGE RÉGIONALE**
VU

**STATUT DE RARETÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**
R

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). Le dessus des ailes, brun foncé, est parsemé de taches blanches, alignées en séries parallèles à la marge sur toute la largeur des ailes antérieures. Le dessous des ailes, roussâtre et lui aussi tâché de blanc, permet de distinguer ce papillon des espèces qui lui sont proches.

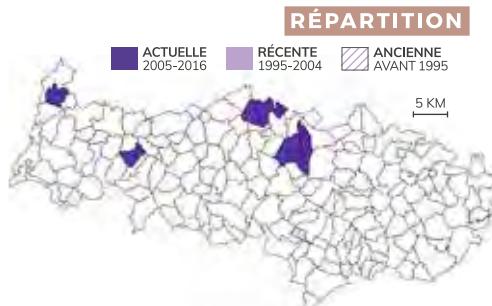
PLANTES-HÔTES

Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*).



HABITAT

Végétation des prairies maigres et des pelouses.



NOTE SUR L'OBSERVATION
Le papillon ne s'éloigne guère de sa plante-hôte : sa chenille en consomme les fleurs, les fruits et les feuilles.



LE TACHETÉ, L'HESPÉRIE DE LA MAUVE

Pyrgus malvae (Linné, 1758)

**STATUT LISTE
ROUGE RÉGIONALE**
Préoccupation mineure LC

**STATUT DE RARETÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**
Peu commune PC

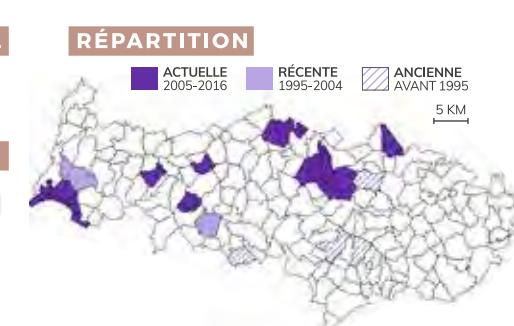
PLANTES-HÔTES

Rosacées (potentilles, filipendules, etc.).



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



NOTE SUR L'OBSERVATION
Une forme particulière de cette espèce se caractérise par des taches blanches, longues et larges, sur le dessus des ailes antérieures.

**LE MIROIR**

Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)

IDENTIFICATION

Papillon très caractéristique dont le dessous des ailes, de couleur jaune, est marqué par de grandes taches blanches entourées de noir, de forme ovale. La partie supérieure des ailes est brune avec quelques petites taches jaune pâle à la pointe des ailes antérieures.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

NT Quasi menacé

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AR Assez rare

PLANTES-HÔTES

Molinie bleue (*Molinia caerulea*) principalement, et autres graminées.

HABITAT

Végétations des tourbières, des landes, fourrés et allées humides, notamment aux abords des boisements et forêts.

© André Lantz

**LA BANDE NOIRE,
L'HESPÉRIE
DE LA HOUQUE**

Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PC Peu commune

PLANTES-HÔTES

Graminées,

**HABITAT**

Végétations des cultures et des friches, végétations herbacées des clairières et des lisiers forestiers, végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base) de couleur orange. Une bande noire délimite le bord externe de l'aile antérieure et l'extrémité inférieure des antennes est elle aussi orange. Ces deux critères permettent de distinguer ce papillon de l'espèce *T. lineola*.

**NIVEAU DE LOCALISATION**

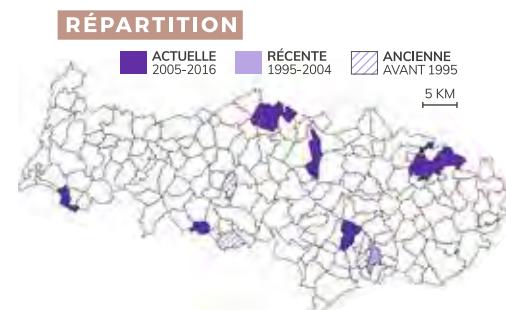
TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

En vol, ce papillon donne l'impression de rebondir de haut en bas, ce qui facilite sa détection.

**NIVEAU DE LOCALISATION**

LOCALISÉ

**NOTE SUR L'OBSERVATION**

Comme chez d'autres espèces du même genre, les mâles se caractérisent par un trait noir médian, sur le dessus de l'aile antérieure. Il s'agit d'un regroupement d'écaillés particulières qui émettent des phéromones à faible distance, pour stimuler les femelles lors de l'accouplement.



© André Lantz

L'HESPÉRIE DU DACTYLE

Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). La bande noire qui borde l'aile antérieure vers l'extérieur se diffuse dans la couleur orange et l'extrémité des antennes est noire. Ces deux critères distinguent ce papillon des individus de l'espèce proche *T. sylvestris*.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure (LC)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune (PC)

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations des cultures et des friches, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, végétations des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon vole régulièrement avec l'espèce la plus proche *T. sylvestris* - l'Hespérie de la Houque ce qui peut accroître les risques de confusion lors des observations sur sites. La détermination doit donc être particulièrement rigoureuse.



© Philippe Mothiron

L'ACTÉON, L'HESPÉRIE DU CHIENDENT

Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vulnérable (VU)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare (AR)

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base) orange. Ce papillon, plus petit que les autres Hespéries oranges, s'en distingue aussi par la couleur plus sombre de son corps et du fond du dessus de ses ailes. Cette espèce présente également de petites taches claires sur les deux faces de ses ailes antérieures.



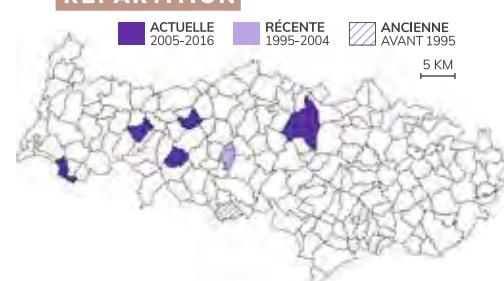
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Chez cette espèce, la chenille ayant juste éclos de l'œuf va hiverner sur des graminées, se nourrissant en haut de celles-ci au début du printemps. Elle est ainsi particulièrement sensible à une fauche inadéquate ou un pâturage trop intense.



© Gérard Blondeau

LA VIRGULE, LE COMMA

Hesperia comma (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

EN En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare

IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). Le dessus des ailes est brun fauve et le revers des ailes postérieures présente des taches blanc / argenté qui ressortent sur le fond vert.

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AC Assez commune

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations des cultures et des friches, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, végétations des prairies maigres et des pelouses.

LA SYLVAINÉ

Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)

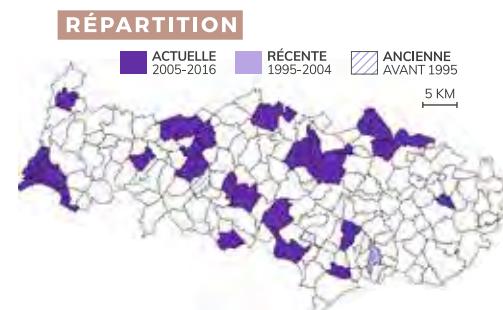
IDENTIFICATION

Hespérie (antennes bien écartées à la base). Le dessus des ailes est orange et brun clair. Le dessous présente des taches jaune pâle faiblement contrastées sur le fond jaune vert.



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce, observée jadis dans les bois et les forêts de la région, se cantonne aujourd'hui à quelques espaces ouverts, secs et accidentés, de préférence dans les milieux calcaires.



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cet Hespérie, le plus « plastique » de tous, colonise tous les milieux en friche, à la ville ou à la campagne, sur les bords des routes ou dans les jardins.



© Joël Tribout
© Florie Swozowski

LE FLAMBÉ

Iphiclides podalirius (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

NT Quasi menacé

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AC Assez commune

IDENTIFICATION

Grand papillon de jour de couleur jaunâtre barré de bandes noires et disposant de deux grandes « queues » sur les ailes postérieures.

PLANTES-HÔTES

Prunelliers (principalement le Cerisier de Sainte-Lucie - *Prunus mahaleb*), parfois d'autres arbres fruitiers sauvages ou cultivés de la famille des Rosacées.

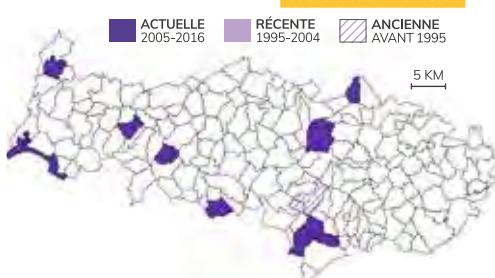


HABITAT

Milieux ouverts secs et bien exposés au soleil parmi les prairies maigres et les pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon réalise un vol très plané, rebondissant lorsqu'il bat des ailes par à-coups. Il s'observe la plupart du temps par individus isolés, par exemple en train de butiner des fleurs aériennes (au bout d'une longue tige ou celles d'arbustes).



LE MACHAON

Papilio machaon (Pallas, 1771)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

C Commune

IDENTIFICATION

Grand papillon de jour de couleur jaune avec des plages noires plus ou moins mouchetées, notamment à la base des ailes antérieures et en ligne parallèle au bord externe (opposé à la base). Sur les ailes postérieures, on distingue une bande bleue et une tache rouge ainsi qu'une « queue » qui prolonge l'aile.

PLANTES-HÔTES

Diverses ombellifères, sauvages ou cultivées (fenouil, carotte, etc.).



HABITAT

Milieux ouverts parmi les végétations des cultures et des friches, des lisières, des prairies maigres et des pelouses.



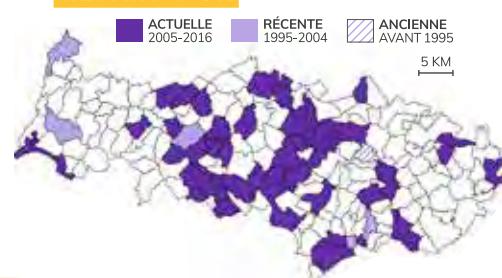
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon s'observe principalement en peu d'individus sur un même espace. Il côtoie régulièrement les jardins potagers où l'espèce trouve la plupart du temps des plantes nourricières pour les imagos mais également pour les chenilles. Si celles-ci peuvent se développer et donner naissance à de nouveaux imagos, ceux-ci reviendront pondre dans le potager tant qu'ils y trouveront les ressources nécessaires, et parfois plusieurs années de suite.



LA PIÉRIDE DU LOTIER, LA PIÉRIDE DE LA MOUTARDE

Leptidea sinapis (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Petit papillon blanc aux quatre ailes allongées très arrondies, caractéristiques, avec chez les mâles, en vue de dessus, une tache sur l'extrémité des ailes antérieures. Le dessous des ailes postérieures est plus ou moins saupoudré de gris.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure (LC)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez commune (AC)

PLANTES-HÔTES



Diverses légumineuses.

HABITAT

Végétations des landes et fourrés, des forêts, des prairies maigres et des pelouses.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure (LC)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune (C)

PLANTES-HÔTES



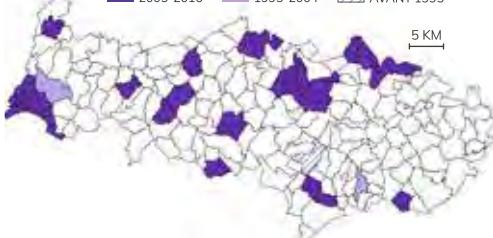
Brassicacées, parfois les Capucines.

HABITAT

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

RÉPARTITION

ACTUELLE 2005-2016 RÉCENTE 1995-2004 ANCIENNE AVANT 1995



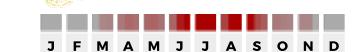
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon au corps frêle a un vol très léger, au ras de la végétation basse. On peut à distance le confondre avec d'autres petits papillons non Rhopalocères, tels les Géomètres ou Pyrales blanches.



LA PIÉRIDE DU CHOU

Pieris brassicae (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Grand papillon blanc ayant une tache noirâtre à la pointe de l'aile antérieure, étendue de façon quasiment égale sur les deux bords (à partir de la pointe).

PLANTES-HÔTES



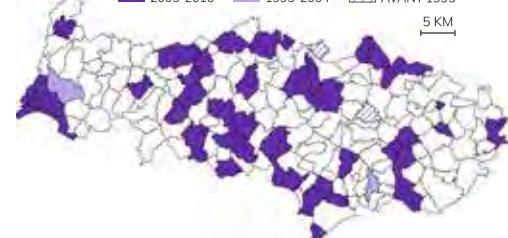
Brassicacées, parfois les Capucines.

HABITAT

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

RÉPARTITION

ACTUELLE 2005-2016 RÉCENTE 1995-2004 ANCIENNE AVANT 1995



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon s'observe près de lieux habités ou fréquentés (villages, parcs, potagers et jardins d'agrement, friches industrielles ou voies ferrées, etc.), favorables à ses plantes-hôtes et à leur dispersion.



© Gérard Blondeau

LA PIÉRIDE DE LA RAVE

Pieris rapae (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune

IDENTIFICATION

Papillon blanc de taille moyenne ayant une tache gris-noire à la pointe de l'aile antérieure, nettement plus étendue sur un bord que l'autre (à partir de la pointe). Le revers des ailes postérieures est verdâtre, finement saupoudré de gris.

PLANTES-HÔTES

Brassicacées.

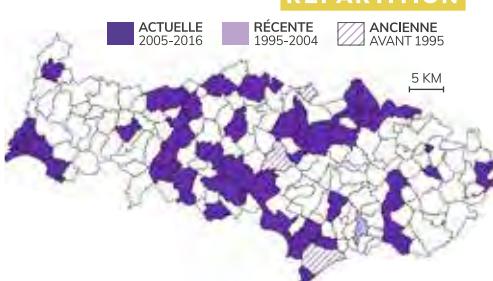


HABITAT

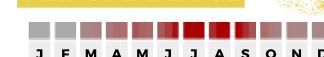
Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSESSION
Ce papillon est un des plus communs. Ses cycles de développement courts (notamment à l'état larvaire, qui dure deux semaines en moyenne), permettent à l'espèce de se développer dans la région en trois générations qui se chevauchent, donnant l'impression de voir les mêmes individus voler plusieurs mois d'avril à septembre, alors qu'en fait leur durée de vie à l'état d'adulte est de 15 jours maximum en moyenne.



© Philippe Mothiron

LA PIÉRIDE DU NAVET

Pieris napi (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune

IDENTIFICATION

Papillon blanc de taille moyenne ayant, à la pointe de l'aile antérieure, une tache gris-noire en trois parties, une principale et deux plus petites, triangulaires. Les individus de printemps présentent des nervures soulignées de gris sur le revers des ailes postérieures. Chez les individus d'été, ces nervures sont quasiment inexistantes.



PLANTES-HÔTES

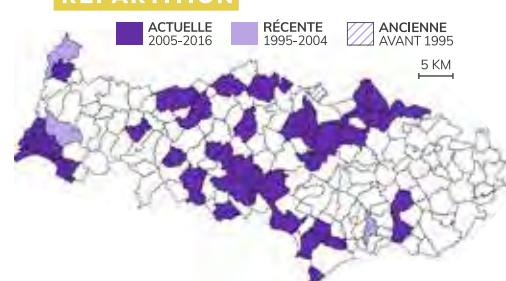
Brassicacées.



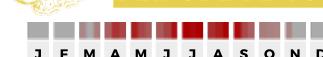
HABITAT

Tous types de milieux ouverts avec une préférence pour les espaces frais (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières, des lisières forestières et des prairies maigres).

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSESSION

Cette Piéride est moins commune que les deux autres Piéris dans les jardins et les potagers, auxquels elle préfère les bords des routes et des chemins où elle trouve des Brassicacées sauvages, comme la Cardamine des prés ou l'Alliaire officinale.

**L'AURORE**

Anthocharis cardamines (Linné, 1758)

© Alexis Borges

IDENTIFICATION

Le mâle est un des papillons les plus faciles à déterminer, même à distance, du fait de la présence des plages oranges aux extrémités des deux faces de ses ailes antérieures, de couleur blanche. La femelle ne dispose pas de cette coloration orangée mais, comme le mâle, elle présente sur le revers des ailes postérieures une marbrure vert, vert-jaune sur un fond blanc.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

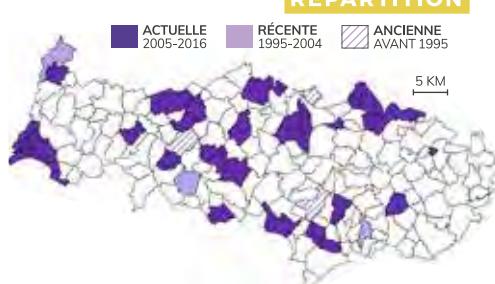
Commune

PLANTES-HÔTES

Alliaires, Cardamines, Arabettes, etc.

HABITAT

Végétations des cultures et des friches, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ RÉPANDU

© Philippe Mothiron

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Quasi-menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune PC

PLANTES-HÔTES

L'Hippocrépide à toupet/le Fer à cheval (*Hippocrate comosa*) et parfois d'autres Légumineuses.

**HABITAT**

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

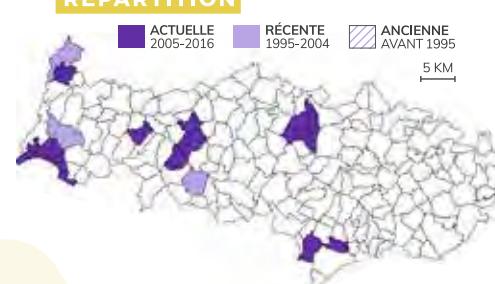
LE FLUORÉ

Colias alfacariensis (Ribbe, 1905)

**IDENTIFICATION**

Attention, cette espèce ne se distingue pas du Soufré-Colias hyale, potentiellement présent dans le département certaines années. L'examen des pièces génitales par un spécialiste est nécessaire.

Si on traite du groupe Fluoré / Soufré, il s'agit d'un papillon jaune (mâle) ou blanc (femelle) avec une large tache gris noir à la pointe de l'aile antérieure, celle-ci se rétrécissant vers le bas jusqu'au deuxième angle de l'aile en vue de dessus.

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

La présence de *Colias* dans les champs de trèfles ou de luzernes, qui ne sont pas les meilleurs de préférence du Fluoré, doit alerter l'observateur. Il doit procéder à un examen attentif, voire à un prélèvement pour transmission à un spécialiste, afin de ne pas amalgamer ces deux espèces proches et préciser leur répartition respective, dans le Val d'Oise et la région. En effet, l'indigénat du Soufré n'y est pas encore établi mais des migrations irrégulières peuvent avoir lieu certaines années.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles de cette espèce dominent nettement les femelles en nombre. Ils passent le plus clair de leur temps à patrouiller les haies, lisières et bords de routes.



© Joël Tribhout

LE SOUCI*Colias crocea* (Geoffroy in Fourcroy, 1785)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AC Assez commune

IDENTIFICATION

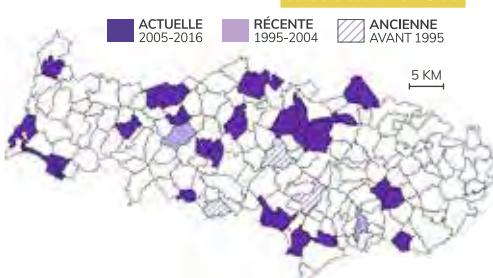
Papillon jaune orangé, plus rarement blanc chez certaines femelles, avec, en vue de dessus, une large tache noire à la pointe de l'aile antérieure, envahie de quelques taches jaunes chez la femelle, qui reste de même largeur jusqu'au deuxième angle de l'aile.

PLANTES-HÔTES

Légumineuses.

**HABITAT**

Ce migrateur peut s'observer dans tous les milieux ouverts du département (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION
Le Souci, comme d'autres papillons migrateurs, tente de grandes expansions de son espèce par rapport à sa base qu'est le sud de l'Europe dont le sud de la France. Aucun indigénat n'a encore été observé mais certaines années pourraient favoriser cette « sédentarisaton ».



© Alexis Borges

LE CITRON*Gonepteryx rhamni* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

C Commune

IDENTIFICATION

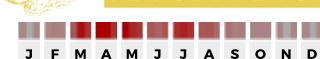
Papillon très caractéristique par la forme de ses ailes antérieures, dite en faucille ou falquée. Les ailes postérieures, elles, présentent une pointe. Les mâles sont jaune citron alors que les femelles sont blanc verdâtre.

PLANTES-HÔTES

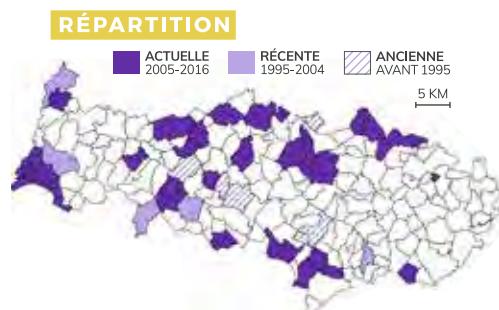
La Bourdaine et le Nerprun (Rhamnacées).

**HABITAT**

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION**NOTE SUR L'OBSERVATION**

Le Citron est un des papillons de métropole ayant la durée de vie sous forme d'imago la plus longue (12 mois comprenant les pauses hivernale et estivale). Pour ce faire, il passe de nombreuses heures par jour à se nourrir sur les différentes fleurs qui se succèdent aux cours des saisons.



© Gérard Blondeau

LA LUCINE*Hamearis lucina* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

Vulnérable (VU)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rare (R)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus brun à taches oranges et au revers orangé présentant deux rangées de taches blanc crème. Ce papillon peut être confondu avec une Mélitée. Il s'en différencie par ses six pattes marcheuses et son œil noir en amande bordé de blanc.

PLANTES-HÔTES

Primevères.

**HABITAT**

Végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.

**RÉPARTITION****PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSESSION

Ce petit papillon passe facilement inaperçu en vol au-dessus des prairies ou en train de butiner des Ombelles. Il affectionne les sols calcaires.



© Alexis Borges

LA THÉCLA DU BOULEAU*Thecla betulae* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

Préoccupation mineure (LC)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare (AR)

PLANTES-HÔTES

Prunelliers.

**HABITAT**

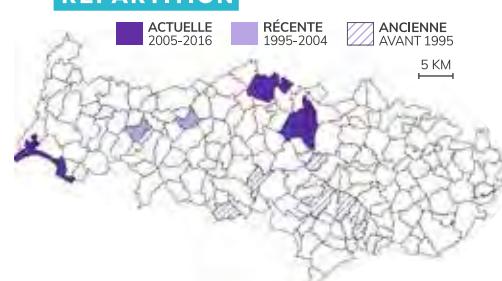
Végétations des cultures et des friches, des landes et des fourrés, végétations herbacées des clairières et lisières forestières.

**IDENTIFICATION**

Papillon au dessus brun foncé et au revers caractéristique jaune orangé. Les ailes postérieures sont traversées de deux lignes blanches dont une partielle. Les ailes postérieures sont pourvues d'une queue.

**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

LOCALISÉ

RÉPARTITION**NOTE SUR L'OBSESSION**

Le nom de cette espèce se réfère à l'une de ses plante-hôtes qui n'est à l'heure actuelle qu'anecdotiquement citée en Europe comme plante nourrissant les chenilles.



© Philippe Mathiron

LA THÉCLA DU CHÊNE

Quercusia quercus (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes violet bordé de brun noir, ou brun avec une aire violette sur les ailes antérieures, avec dans les deux cas une petite queue sur les ailes postérieures. Une ligne blanche soulignée de gris foncé traverse le revers des deux ailes. Une tache orange ponctuée de noir s'observe au bord de l'aile postérieure.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune

PLANTES-HÔTES

Chênes.

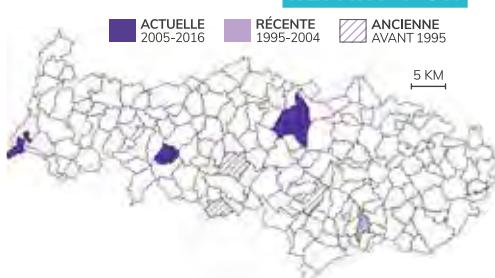


HABITAT

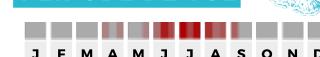
Végétations forestières.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

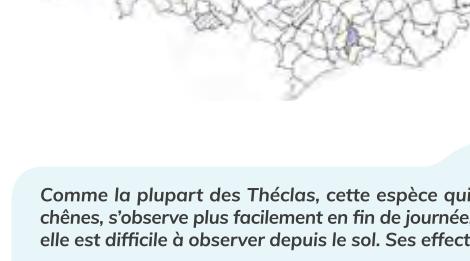
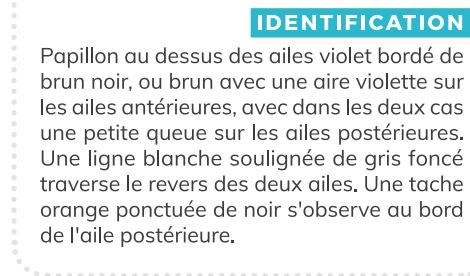


NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Comme la plupart des Théclas, cette espèce qui évolue à la cime des arbres, notamment des chênes, s'observe plus facilement en fin de journée, quand elle a tendance à descendre. De ce fait, elle est difficile à observer depuis le sol. Ses effectifs et sa répartition demandent à être précisés.



© Alexis Borges

LA THÉCLA DE L'YEUSE

Satyrium ilicis (Esper, 1779)

IDENTIFICATION

Papillon dont le dessus des ailes est brun uni ou brun avec des plages oranges et le revers, gris clair à gris foncé. Une ligne blanche discontinue décrit une courbe sur le revers des ailes postérieures dont le bord est marqué par de petites taches rouge orange soulignées de noir.

Attention à la confusion possible avec une espèce pouvant faire des incursions dans le département : *Satyrium acaciae* - la Thécla de l'Amarel, chez qui la ligne blanche est quasi rectiligne et la tache orange, en dessous de la « queue » de l'aile, plus large et remplie d'une tache noire mouchetée de gris.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Quasi-menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare AR

PLANTES-HÔTES

Chênes surtout, potentiellement Ormes et Prunus.



HABITAT

Végétations forestières dont celles des lisiers et clairières.

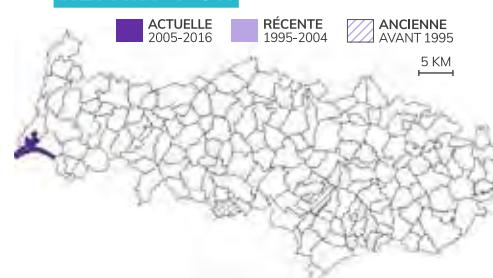
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce Thécla, comme d'autres, se fait discret la journée, quand il vole et se nourrit à la cime des arbres, mais il fait des passages à hauteur d'homme pour butiner les fleurs de plantes basses et d'arbustes des lisiers et clairières. Il dépose également ses œufs « en bas », sur les jeunes chênes hauts de 2-3 mètres.



© André Lantz

LA THÉCLA DE L'ORME

Satyrium w-album (Knoch, 1782)

IDENTIFICATION

Papillon dont le dessus des ailes est brun foncé et le revers gris brun. Les ailes postérieures portent des taches orange près de la marge et surtout, une ligne blanche continue en forme de W caractéristique.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rare

PLANTES-HÔTES

Ormes,



HABITAT

Végétations des forêts, des lisières et des clairières.

© Philippe Mothiron



LA THÉCLA DU PRUNIER

Satyrium pruni (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes brun foncé et revers gris brun. Les ailes postérieures, parfois marquées par de petites plages orangées en face supérieure, présentent sur le revers une ligne blanche plus ou moins courbe, nettement interrompue vers le bas, ainsi qu'une large bande orange délimitée de part et d'autre par de grosses taches noires alignées.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare

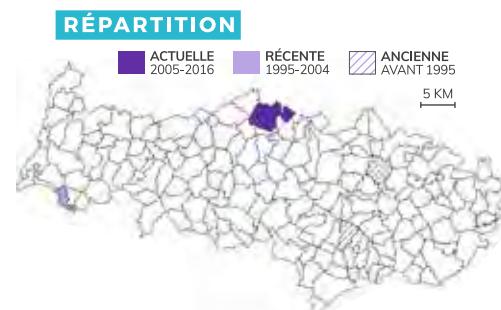
PLANTES-HÔTES

Prunelliers,



HABITAT

Végétations des cultures et des friches, des landes et des fourrés, végétations herbacées des clairières et lisières forestières.



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce Thécla reste discret et rare dans le département. Sa présence est liée à celles d'ormes matures qui produisent des fleurs, c'est-à-dire des sujets âgés de 15 à 20 ans, dont le renouvellement compense les pertes dues à la graphiose (champignon) et l'écart entre les floraisons, qui n'ont lieu que tous les deux ou quatre ans.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce Thécla discret évolue en haut des grands arbres comme les autres espèces du genre mais peut s'observer posé sur les différents prunelliers ou en train de butiner d'autres arbustes (troènes par exemple). Localisée, cette espèce menacée en Île-de-France nécessite le maintien des lisières arbustives, même dans les secteurs où elle n'a pas été détectée.



© Alexis Borges

LA THÉCLA DE LA RONCE, L'ARGUS VERT

Callophrys rubi (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes brun foncé uni et revers vert vif à grisâtre. Les ailes postérieures portent au revers une ligne blanche en pointillés qui décrit une légère courbe, plus ou moins effacée.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune

PLANTES-HÔTES

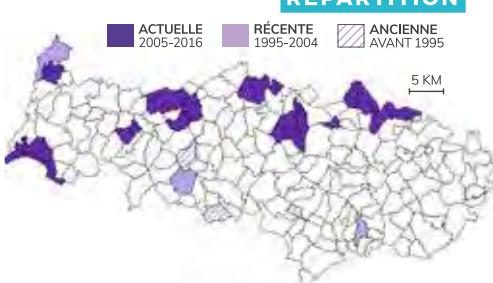
Légumineuses.



HABITAT

Végétations des cultures et des friches, des landes et des fourrés, végétations herbacées des clairières et lisières forestières.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce Thécla est un habitué des ronciers bien exposés des lisières où il se chauffe. Les mâles s'y postent pour surveiller et repousser les autres papillons du territoire qu'ils se sont momentanément adjugés.

© Alexis Borges

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vulnérable **VU**

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rare **R**

PLANTES-HÔTES

L'Oseille commune (*Rumex acetosa*).

HABITAT

Végétations herbacées des clairières et lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce Lycène menacé est rare dans la région et très rare dans le Val d'Oise, où son indigénat n'est pas établi. Bien que lié à une plante commune, l'espèce est mise à mal par les fauches au ras du sol et les broyages répétés, qui détruisent ses œufs, ses chenilles et ses chrysalides, peu mobiles. Les dernières observations s'expliquent par les apports de populations venues de l'est et du sud-est.

LE CUIVRÉ FULIGINEUX, L'ARGUS MYOPE

Lycena tityrus (Poda, 1761)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes brun foncé avec des taches noires qui ressortent et de petites taches oranges près du bord, parfois totalement effacées. Chez la femelle, les ailes antérieures brunes sont plus ou moins envahies d'orange et les taches sur le bord des ailes postérieures, plus grosses et contiguës, sont limitées de part et d'autre par des taches noires.

Des taches noires parsèment le revers crème des ailes et des plages orangées alignées près du bord contrastent, chacune étant délimitée par d'autres taches noires.

RÉPARTITION





© Gilles Carcassès

LE CUIVRÉ COMMUN

Lycaena phlaeas (Linné, 1761)

IDENTIFICATION

Papillon aux ailes antérieures orange cuivré avec des taches noires et une bande brune sur la marge, dessus et dessous. Le dessus des ailes postérieures est brun avec une bande orangée sur le bord externe. Leur revers gris ou brun clair est semé de petits points noirs et d'une ligne orange près du bord, faiblement marquée.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez commune AC

PLANTES-HÔTES

Les Oseilles (Rumex).



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ



© Gilles Carcassès

LE BRUN DU PÉLARGONIUM

Cacyreus marshalli (Butler, 1898)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Très rare RR

PLANTES-HÔTES

Géraniums et Pélargoniums.



HABITAT

Végétations des cultures et des friches, des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Papillon au dessus uni brun pâle avec des franges blanches entrecoupées du même brun. Les ailes postérieures sont pourvues d'une longue queue. Le revers est gris, brun clair et blanc, le brun formant sur les ailes postérieures une sorte de bande médiane décochée aux bords lobés.



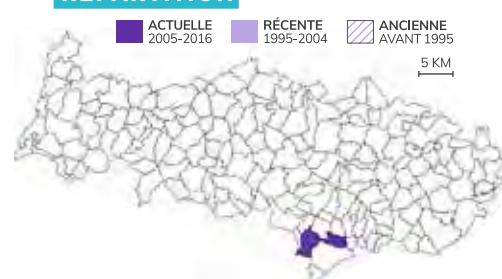
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSESSION

Cette espèce est arrivée en 2002 en Île-de-France, ce qui explique que le calcul de rareté basé sur des observations antérieures la qualifie de « très rare ». Désormais régulier dans le département elle n'en reste pas moins une espèce favorisée par l'homme et ses plantations de géraniums en pots et jardinières du fait que, tout comme ces plantes, la chenille ne supporte quasiment pas le gel et profitera d'un abri hivernal doux, favorable à une émergence locale l'année suivante.



L'ARGUS FRÊLE

Cupido minimus (Fuesslin, 1775)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Quasi-menacée

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare

IDENTIFICATION

C'est le plus petit papillon de jour Rhopalocère du département, avec une envergure maximale moyenne de 25 mm. Le dessus de ses ailes est d'un brun uni plus ou moins profond, bordé de fines marges blanches. Le revers est gris légèrement bleuté à la base de l'insertion des ailes au corps, et pourvu de points noirs cerclés de blanc alignés sauf, sur les ailes postérieures, deux points décalés près du bord interne.

PLANTES-HÔTES

Anthyllis et parfois d'autres Légumineuses.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

© Marion Poiret



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune

PLANTES-HÔTES

Bourdaines, Nerpruns, Cornouillers, Fusains, Houx, Lierre.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, des clairières et des lisières forestières.

© Gérard Blondeau

L'AZURÉ DES NERPRUNS

Celastrina argiolus (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus bleu azur avec, sur les ailes antérieures, une bordure noire plus ou moins large et des franges blanches entrecoupées de noir. Le revers des ailes est bleu très pâle moucheté de petites taches noires allongées. Sur les ailes antérieures, ces taches dessinent des virgules alignées en courbe.



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Bien que petits, ces papillons, rarement observés par individus isolés, se distinguent assez facilement lorsqu'on se trouve dans leur milieu naturel, dans lequel ils adoptent une posture ailes grandes ouvertes sur les graminées qui poussent sur les sols calcaires, en tournant doucement la face sombre de leurs ailes vers le soleil.

RÉPARTITION

PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

C'est le premier des petits papillons bleus (Lycénès Azurés ou Argus) que l'on observe dès le début de printemps, toujours à proximité de boisements, arbres ou arbustes. On le croise à cette période dans le milieu forestier : le couvert végétal n'ayant pas encore mis ses feuilles, les rayons du soleil atteignent le pied des arbres et réchauffent l'atmosphère à la température dont il a besoin pour voler.



L'AZURÉ DES CYTISES

Glaucoopsyche alexis (Poda, 1761)

**STATUT LISTE
ROUGE RÉGIONALE**

Quasi-menacée

**STATUT DE RARETÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**

Assez rare

IDENTIFICATION

Papillon au dessus bleu violacé avec une bordure noire fine ou envaissant plus de la moitié de l'aile, ou complètement brun avec quelques reflets bleutés à l'insertion des ailes. Le revers caractéristique est gris avec des points noirs ocellés de blanc alignés en courbe ; sur les ailes antérieures, les points sont plus grands et la courbe moins marquée.

PLANTES-HÔTES

Légumineuses.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cet Azuré a élargi son territoire en fréquentant les parcs urbains, où la fauche tardive de prairies bien ensoleillées le favorise. Volant souvent isolément, il peut passer inaperçu dans les localités où domine l'Azuré des Nerpruns. La détection à très faible distance s'avère donc une nécessité.

© Alexis Borges

© Alexis Borges



L'AZURÉ DE LA BUGRANE

Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)

**STATUT LISTE
ROUGE RÉGIONALE**

Préoccupation mineure

LC

**STATUT DE RARETÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**

Commune

C

PLANTES-HÔTES

Légumineuses.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des clairières et des lisières forestières, des prairies humides, des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



RÉPARTITION



IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes bleu avec des franges unies blanches, ou marron avec des reflets bleutés et une série de taches oranges, limitées d'un côté par une série de taches noires alignées au bord des ailes et quasiment effacées dans la partie antérieure. Une forme moins commune d'individus est bleue avec des taches identiques qui sont incluses dans une bande noire sur les ailes antérieures.

Le revers des ailes est gris beige, brunâtre quand le dessus est marron, avec de nombreuses taches noires ocellées de blanc, dont une série est alignée. Sur le bord externe, une série de plages blanches aux macules orangées est délimitée par un chevron noir vers l'intérieur et par un trait noir vers l'extérieur. Sur le bord de l'aile postérieure, un petit espace blanc sépare la bande orange et deux taches ocellées. Au centre de cette aile, une tache blanche qui se prolonge souvent en pointe contient un trait noir plus ou moins épais.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cet Azuré, également appelé l'Azuré commun, porte bien son nom mais ses populations parfois très fournies et les variations possibles de sa détermination peuvent masquer des espèces proches (le Collier-de-corail, l'Azuré bleu céleste, etc.), notamment dans certains milieux bien typés. En conséquence, l'observateur doit rester vigilant.



© André Lantz

L'AZURÉ BLEU-CÉLESTE, LE BEL-ARGUS

Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vu
Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PC
Peu commune

IDENTIFICATION

Papillon aux franges blanches barrées de noir. Le dessus des ailes est bleu, bleu envahi de noir ou marron avec des reflets bleutés. Dans ces deux derniers cas, une série de taches oranges, limitées d'un côté par des taches noires, souligne le bord des ailes, mais l'ensemble est parfois imperceptible sur les ailes antérieures. Le revers gris brun des ailes est constellé de taches noires ocellées de blanc dont une série est alignée, de taches oranges en forme de pointes (parfois absentes sur les ailes antérieures), alignées sur le bord, limitées par des chevrons noirs et, côté marge, par une petite tache noire et un espace blanc. Au bord de l'aile postérieure, un petit espace blanc sépare la bande orange et deux taches ocellées et ; au centre de cette même aile, une tache blanche prolongée en pointe en contient une noire, parfois effacée.

PLANTES-HÔTES

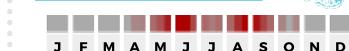
L'Hippocrépide à toupet /
le Fer à cheval (*Hippocrepis comosa*)
et potentiellement d'autres Légumineuses.

HABITAT

Végétations des prairies
maigres et des pelouses.

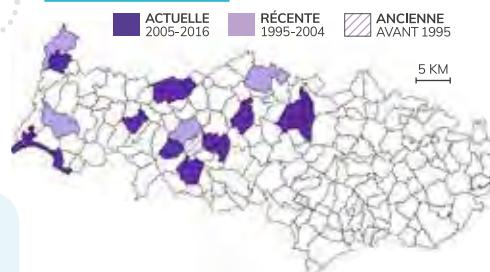


PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cet Azuré fréquente de préférence les milieux secs et chauds sur sols calcaires propices à l'Hippocrépide à toupet, sa plante-hôte principale, qui a besoin de calcium pour se développer.



© Thierry Munier

L'ARGUS BLEU-NACRÉ

Lysandra coridon (Poda, 1761)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PC
Peu commune

PLANTES-HÔTES

L'Hippocrépide à toupet /
le Fer à cheval (*Hippocrepis comosa*).



HABITAT

Végétations des prairies
maigres et des pelouses.

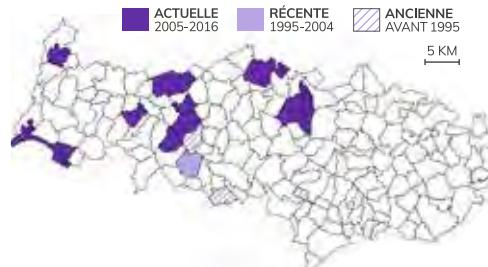


PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ



NOTE SUR L'OBSERVATION

La couleur bleu pâle caractérise ce papillon, le plus grand des Azurés et des Argus du département. Il évolue toujours à plusieurs individus dans des sites calcaires à ciel ouvert. La période d'accouplement permet de repérer les femelles, souvent brunes et faciles à confondre avec celles de l'Azuré bleu céleste ou de l'Azuré de la Burgrane.



LE COLLIER-DE-CORAIL, L'ARGUS BRUN

Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes marron, bordé, dans la plus part des cas sur toute la hauteur, de larges taches oranges limitées par des taches noires à peine contrastées. Au centre de l'aile une tache noire contraste avec le fond. Le revers des ailes, gris ou brun, est constellé de taches noires ocellées de blanc dont une série est alignée ; au bord, une série de taches orange est limitée par des chevrons noirs et, côté marge, par une petite tache noire et un espace blanc. Au bord de l'aile postérieure, un petit espace blanc sépare la bande orange et deux taches ocellées ; près du bord de cette même aile, deux ocelles sont décalés par rapport à l'alignement des autres.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez commune

PLANTES-HÔTES

Géraniums (sauvages),
Hélianthèmes, Lotiers.



HABITAT

Végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations des prairies maigres et des pelouses.



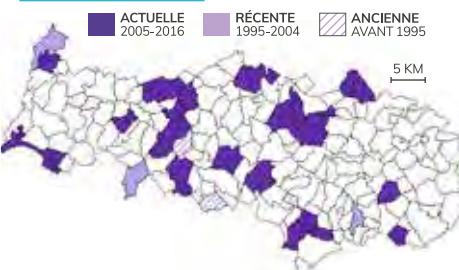
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION
Ce papillon également appelé Argus brun a su profiter des fauches tardives, notamment le long des routes. Cette pratique favorise les plantes-hôtes de ses chenilles ainsi que diverses plantes de nourrissage des adultes.

© Gilles Carcassès

© Alexis Borges



L'AZURÉ DE L'AJONC

Plebejus argus (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare

PLANTES-HÔTES

Diverses Légumineuses, Hélianthèmes, Bruyères.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, végétations herbacées des lisières et des clairières forestières, des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon est très localisé en plaine, dans le Val d'Oise comme dans la plupart des départements de l'ouest de la France. Le retour du pâturage extensif devrait conforter sa présence, également liée à celle des fourmis du genre *Lasius*, au stade de la chenille. L'expansion de ses populations sur de nouvelles stations paraît toutefois peu probable.



© Gérard Blondeau

LE TIRCIS

Pararge aegeria (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Très commune CC

IDENTIFICATION

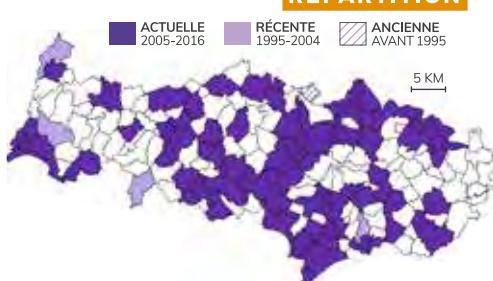
Papillon aux ailes brune et crème ou brune et jaune, présentant un ocelle noir pupillé de blanc dans un cadre beige à la pointe des ailes antérieures et trois autres sur le dessus des ailes postérieures.

PLANTES-HÔTES

Pâturins principalement.

HABITAT

Végétations forestières dont celles des lisières et clairières.

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION****NOTE SUR L'OBSESSION**

Ce papillon, un des plus communs, s'observe systématiquement aux abords des boisements, quelle que soit leur situation (contexte urbain, agricole, espace naturel...). Le mâle se pose régulièrement à un ou 2 mètres de hauteur, sur une feuille à peine ensoleillée, dans un espace ombragé patrouillant puis revenant rapidement à son même perchoir.



© André Lantz

**LA MÉGÈRE,
LE SATYRE**

Lasiommata megera (Linné, 1767)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez commune AC

PLANTES-HÔTES

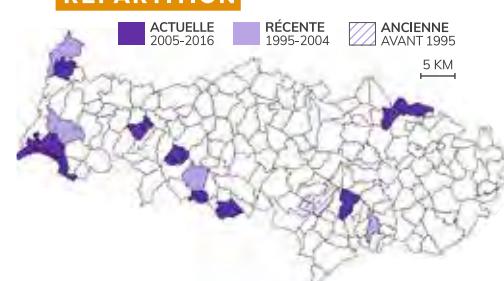
Graminées.

HABITAT

Végétations des cultures et des friches, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes brun et fauve, avec un ocelle noir pupillé de blanc dans une bande fauve à la pointe des ailes antérieures et trois ou quatre autres plus petits sur le dessus des ailes antérieures. Le revers des ailes postérieures, gris brun moucheté, est traversé en son centre par deux lignes courbes, festonnées et parallèles, et près du bord par une série d'ocelles pupillés de blanc et disposés en courbe.

**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION****RÉPARTITION****NOTE SUR L'OBSESSION**

Bien que très localisée, cette espèce est régulière d'une année à l'autre sur ses sites. On pourra l'observer sur les parois verticales minérales naturelles (roches) ou artificielles (murs en pierres) qui gardent ainsi la chaleur.



LE NÉMUSIEN, L'ARIANE

Lasiommata maera (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes brun avec une bande fauve sur le bord externe, cette couleur pouvant déborder sur le fond de l'aile antérieure. Un ocelle noir pupillé de blanc, de taille moyenne à grande, est situé dans cette bande, à la pointe de l'aile antérieure, alors que sur les postérieures, deux ou trois plus petits s'y observent. Leur revers, gris moucheté, est traversé en son centre par deux lignes courbes, festonnées et parallèles, et par une série d'ocelles pupillés de blanc et disposés en courbe.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure
STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, végétations des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est très localisée et assez rare dans le département bien qu'elle soit régulièrement observée dans le tissu urbain de la région (parcs, jardins, friches). Cohabitant avec l'homme, elle semble avoir du mal à se disperser et reste à surveiller.



LE CÉPHALE

Coenonympha arcana (Linné, 1761)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Quasi-menacée NT
STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Papillon aux ailes antérieures à dessus fauve bordé d'une bande brun foncé ornée d'un petit ocelle noir pupillé de blanc. Le dessus des ailes postérieures, est brun clair à peine souligné de fauve. Leur revers caractéristique présente une large bande blanche contenant plusieurs ocelles noirs, cerclés d'orange ou de beige et pupillés de blanc crème. Le nombre et la taille de ces ocelles, disposés en ligne à l'intérieur de la bande sauf un, décalé vers l'intérieur, sont assez variables.



PÉRIODE DE VOL

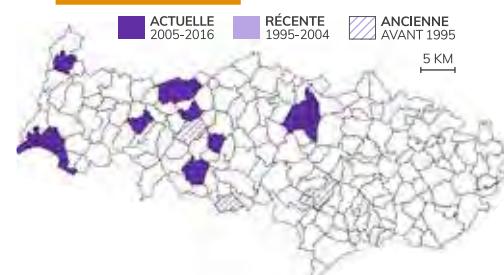


NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Hôte typique des friches herbacées bien exposées et des pelouses extérieures aux agglomérations, ce papillon est menacé par la fermeture naturelle des espaces ouverts dans lesquels il évolue.





LE FADET COMMUN, LE PROCRIS

Coenonympha pamphilus (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune c

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes fauve, bordé d'une bande brun foncé. Un ocelle noir pupillé de blanc orne la pointe de la zone fauve des ailes antérieures, sur l'avers et le revers. Le revers gris des ailes postérieures est plus foncé dans la moitié basale, qui présente en outre des petits points blanc crème faiblement contrastés.

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières, des prairies maigres et des pelouses).

© Thierry Munier

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune c

PLANTES-HÔTES

Graminées.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.



PERIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

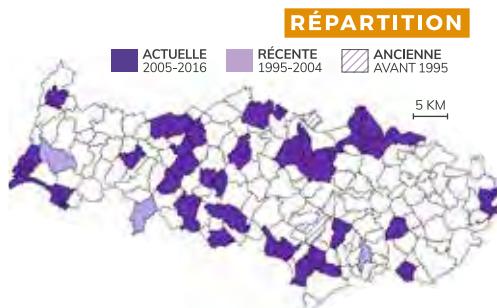
© Philippe Mothiron

L'AMARYLLIS

Pyronia tithonus (Linné, 1771)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes fauve bordé d'une large bande brune et traversé, chez les individus mâles, par une autre bande brune. Les ailes antérieures présentent, à la pointe fauve de l'avers et du revers, un ocelle noir à la double pupille blanche. Sur le revers des ailes postérieures, des points blancs brillants contrastent avec des plages crème.



PERIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce petit papillon devrait pouvoir s'observer dans toutes les communes du Val d'Oise, en raison de sa plasticité en milieu ouvert et de sa présence quasi-continue de mai à septembre, grâce aux trois générations qui se succèdent.



© Gilles Carcassès

LE TRISTAN*Aphantopus hyperantus* (Linné, 1758)**IDENTIFICATION**

Papillon au dessus brun foncé à très foncé sur lequel ressortent des ocelles noirs cerclés de jaune, avec ou sans pupille. Le revers brun clair uni, aux gros ocelles noirs cerclés de jaune, est caractéristique.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AC Assez commune

PLANTES-HÔTES

Graminées.

**HABITAT**

Végétations des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.

© Marion Poirret

**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

cc Très commune

PLANTES-HÔTES

Graminées.

**PLANTES-HÔTES**

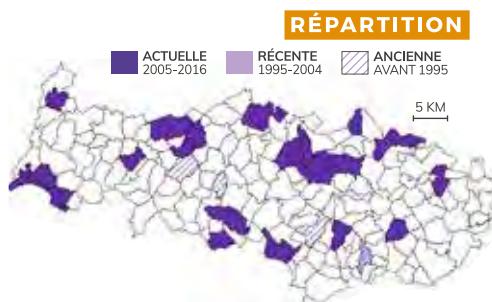
Graminées.

**HABITAT**

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

LE MYRTIL*Maniola jurtina* (Linné, 1758)**IDENTIFICATION**

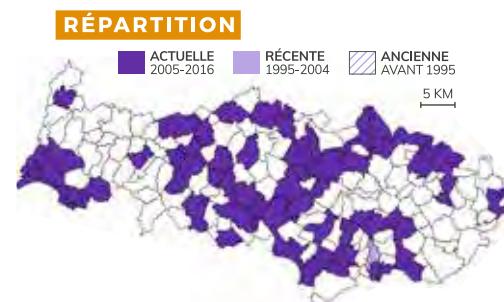
Papillon au dessus brun foncé à très foncé sur lequel ressort un ocelle noir entouré d'une plage orange plus ou moins étendue. Le revers des ailes postérieures juxtapose deux ou trois plages, brun et brun clair ou brun, brun clair et brun.

**NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ LOCALISÉ

**NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ RÉPANDU

**NOTE SUR L'OBSESSION**

Le Myrtil est avec le Fadet commun, plus petit, le plus ubiquiste de tous les papillons. Il est facile d'observer ses imagos en milieu urbain, notamment quand ils butinent les fleurs des Buddleias ou « arbres à papillons », qui poussent dans la moindre fissure.

NOTE SUR L'OBSESSION

Ce papillon est assez commun dans les espaces frais et humides, plus rare ailleurs.

**LE DEMI-DEUIL***Melanargia galathea* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune

IDENTIFICATION

Ce papillon très caractéristique est reconnaissable à distance grâce à sa coloration blanche entrecoupée de plages noires (dont la taille varie) sur le dessus, et blanc ou crème et gris ou brun sur le revers.

PLANTES-HÔTES

Graminées.

**HABITAT**

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



© Marion Poiret

**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**

En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rare

LE MERCURE*Arethusana arethusa* (Freyer, 1834)**PLANTES-HÔTES**

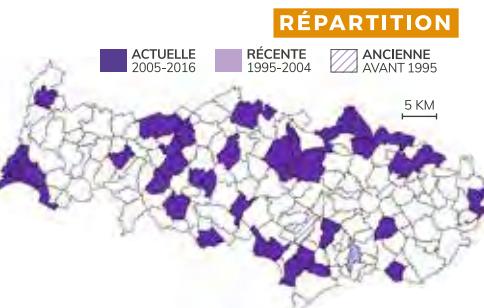
Graminées, la Fétueque ovine (*Festuca ovina*) principalement.

**HABITAT**

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

TRÈS LOCALISÉ

**NIVEAU DE LOCALISATION**

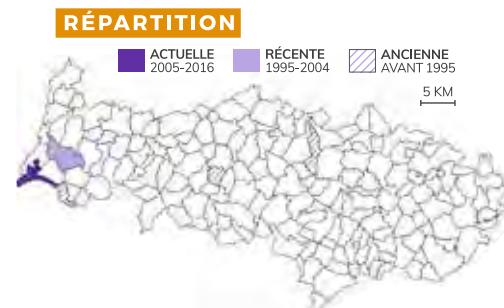
ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSESSION

Cette espèce fréquente également les bords des routes qui font l'objet d'une fauche tardive. Le broyage au ras du sol la menace directement ou indirectement, puisque l'ensemble de son cycle de vie se déroule dans ce milieu.

NOTE SUR L'OBSESSION

L'espèce, très localisée, est menacée par la fermeture des pelouses sèches, historiquement liée à la fin des pratiques pastorales. Elle est également sensible au pâturage intensif comme à la fauche trop répétée et trop homogène.





LE GRAND MARS CHANGEANT

Apatura iris (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune

IDENTIFICATION

Chez les mâles du genre *Apatura*, la teinte du dessus des ailes change selon l'angle d'incidence de la lumière et passe du bleu violet au brun noir, couleur des femelles. Chez les deux sexes, le dessus des ailes est orné de taches blanches contigües dont certaines forment une bande, les ailes postérieures s'agrémentant en outre d'un ocelle. La bande blanche qui coupe leur revers, d'un marron plus ou moins clair, est typique de l'espèce.

PLANTES-HÔTES



Saules, parfois Peupliers.



HABITAT

Végétations des rives, des landes et fourrés et végétations forestières.

© Gérard Blondeau



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu commune

LE PETIT MARS CHANGEANT

Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)

PLANTES-HÔTES



Saules, parfois Peupliers.



HABITAT

Végétations des rives, des landes et fourrés et végétations forestières.

IDENTIFICATION

Chez les mâles du genre *Apatura*, la teinte du dessus des ailes change selon l'angle d'incidence de la lumière et passe du bleu violet au brun noir, couleur des femelles. Chez les deux sexes, le revers marron gris est dépourvu de bande blanche et le dessus des ailes est orné de taches blanches et d'un ocelle. Celui-ci est noir et cerclé de fauve, sur les quatre ailes de la femelle et les deux ailes postérieures du mâle, mais rose sur les ailes antérieures de ce dernier.



NOTE SUR L'OBSERVATION
Ce grand papillon furtif se caractérise par un vol puissant et nerveux. Quand il est dérangé, il décolle très rapidement du sol pour gagner la cime des grands arbres, ne descendant que pour s'abreuver ou se nourrir des sels minéraux des cadavres et excréments frais. L'espèce, non butineuse, reste sous-déTECTée puisqu'elle vit surtout dans la canopée des boisements d'essences tendres (peupliers, saules...).



NOTE SUR L'OBSERVATION
Comme celui du Grand Mars, le mâle du Petit Mars se caractérise par son vol rapide et territorial. Il ne butine pas mais se nourrit d'autres liquides sucrés (fruits, miellat de pucerons, etc.), disponibles à bonne hauteur, notamment dans la canopée. Les deux espèces sont fréquemment confondues en raison d'une mauvaise estimation de leur taille, qui n'est pas un critère fiable. L'observateur doit donc privilégier les critères d'identification énoncés ci-dessus pour trancher.



LE TABAC D'ESPAGNE

Argynnis paphia (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes orange orné de nombreuses taches noires plus ou moins circulaires et, chez les mâles, d'épaisses stries noires dans le sens de la longueur. Le revers des ailes postérieures, verdâtre, est traversé par deux bandes argentées et sinuées, l'une partielle et l'autre complète.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Commune

PLANTES-HÔTES

Violettes.



HABITAT

Végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Quasi-menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare AR

PLANTES-HÔTES

Violettes.



HABITAT

Végétations herbacées des clairières, des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.

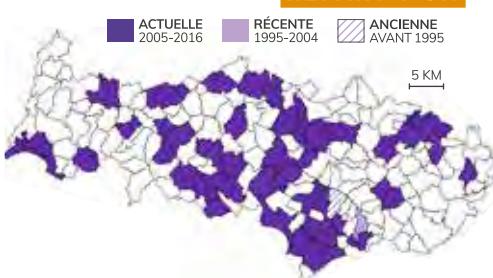
LE GRAND NACRÉ

Argynnис aglaja (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes orange avec de nombreuses taches noires plus ou moins circulaires. Le revers des ailes postérieures, de couleur verdâtre, est parsemé de taches nacrées de forme ovale sauf près du bord, longé par une bande jaunâtre.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU



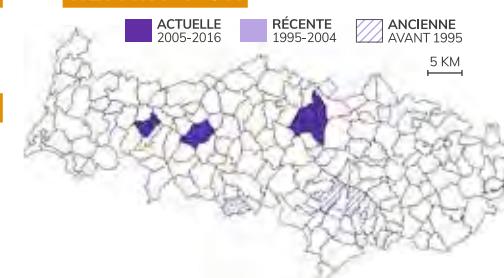
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon orange se rencontre fréquemment dans les secteurs ensoleillés des milieux forestiers, y compris en ville, où il butine un large panel de fleurs dont celles du buddléia. Cas particulier mais non isolé, la femelle pond sur un support (tronc, pierre...) à proximité des plantes-hôtes mais pas sur celles-ci. En effet, ce seront les nouvelles feuilles qui seront consommées par la chenille au printemps suivant.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Ce papillon très localisé est difficile à observer et il n'a encore jamais été mentionné sur les coteaux de la Seine. Une mosaïque de milieux forestiers et de milieux ouverts aux fleurs diversifiées est une des exigences de l'espèce, au moins dans le département.



LE PETIT NACRÉ

Issoria lathonia (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PC Peu commune

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes orangé avec de nombreuses taches noires principalement isolées et circulaires. Le revers des ailes postérieures, au fond jaune et orange pâle, présente de grandes taches nacrées brillantes quasiment contiguës, caractéristiques.

PLANTES-HÔTES

Violettes.



HABITAT

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

© Xavier Houard

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

VU Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

R Rare

PLANTES-HÔTES

Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), Sanguisorbes.



HABITAT

Végétations des tourbières, des mégaphorbiaies et des prairies humides.

LE NACRÉ DE LA SANGUISORBE

Brenthis ino (Denis & Schiffermuller, 1775)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes orange avec de nombreuses taches noires, notamment circulaires. Le revers jaune orangé des ailes postérieures est orné de plages brunes aux reflets violettes et, au centre, d'une bande de taches jaunes contiguës. Contrairement à l'espèce très proche le Nacré de la Ronce, la quatrième tache de cette bande, la moins éloignée du bord externe, n'est jamais envahie de violet.



RÉPARTITION

ACTUELLE 2005-2016
RÉCENTE 1995-2004
ANCIENNE AVANT 1995

PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

© Alexis Borges



RÉPARTITION

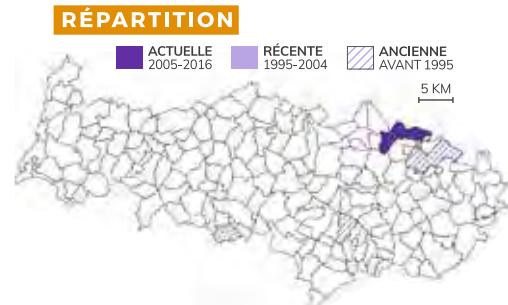
ACTUELLE 2005-2016
RÉCENTE 1995-2004
ANCIENNE AVANT 1995

PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce qui a commencé à se sédentarisier en Île-de-France (à confirmer localement) profite d'apports migratoires plus ou moins importants mais elle reste peu commune dans le Val d'Oise. En période de migration, on peut l'observer de préférence dans les milieux ensoleillés et bien fleuris.



© Xavier Houard

LA GRANDE TORTUE*Nymphalis polychloros* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**Préoccupation mineure **LC****STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE**Peu commune **PC****IDENTIFICATION**

Papillon au dessus des ailes couleur fauve avec plusieurs taches noires sur les antérieures et une seule bien délimitée sur les postérieures dans la partie en contact avec l'aile antérieure. Le revers des ailes est marbré de brun, et brun plus clair sur une bande parallèle au bord externe. Sur le pourtour des deux faces, sont disposées de petites taches bleues plus ou moins fines.

PLANTES-HÔTES

Ormes, Saules.

**HABITAT**

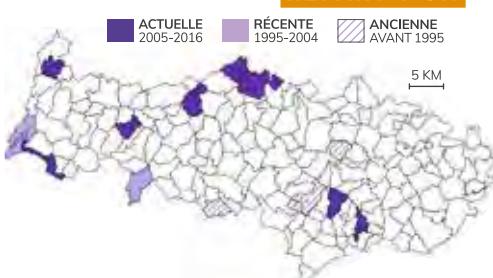
Végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.

PLANTES-HÔTES

Orties.

**HABITAT**

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSESSION

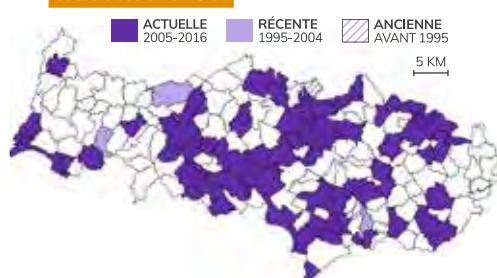
La Grande Tortue se distingue de la Petite Tortue car elle ne butine pas les fleurs au sol. Elle se nourrit principalement en hauteur, sur les fleurs et les chatons des arbres, et affectionne les épanchements de sèves et de liquide sucré des fruits. Autrefois en régression, l'espèce a regagné des territoires mais sa détection en début de printemps est à compléter.



© Gilles Carcassès

**LA PETITE TORTUE,
LA VANESSE
DE L'ORTIE***Aglais urticae* (Linné, 1758)**STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE**Préoccupation mineure **LC****STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE**Très commune **CC****IDENTIFICATION**

Papillon au dessus des ailes d'un fauve plus ou moins profond, de petites taches bleues en soulignant le pourtour. Parmi les taches noires ornant les ailes antérieures, trois d'entre elles, aux bords parallèles et séparées par des taches jaune pâle, s'alignent le long de la cote. Une autre tache noire recouverte de poils plus ou moins sombres apparaît sur les ailes postérieures, au point de contact avec les ailes antérieures, et se diffuse jusque vers l'abdomen. Le revers des ailes est marbré de brun, dont la couleur contraste avec une aire jaune pâle sur les ailes antérieures.

RÉPARTITION**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSESSION

La Petite Tortue est une espèce qui peut apparaître localement comme l'une des plus communes, parfois en grande densité. On l'observe dans de nombreux milieux, y compris urbains, à la condition minimale qu'elle y trouve des massifs d'orties, sa plante hôte, et de la ressource florale.

**LE PAON-DU-JOUR***Aglais io* (Linné, 1758)**IDENTIFICATION**

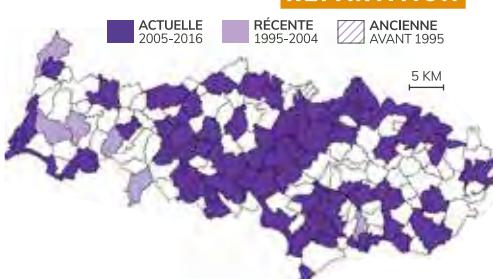
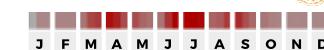
Papillon très caractéristique, au dessus des ailes rouge orné d'un gros ocelle où domine le bleu, et au revers noir marbré.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALEPréoccupation mineure **LC****STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE**Très commune **cc****PLANTES-HÔTES**

Orties.

**HABITAT**

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

**RÉPARTITION****PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

RÉPANDU



© Marion Poiret

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALEPréoccupation mineure **LC****STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE**Très commune **cc****PLANTES-HÔTES**

Orties, parfois Pariétaires, Pariétaire.

**HABITAT**

Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).

**PÉRIODE DE VOL****NIVEAU DE LOCALISATION**

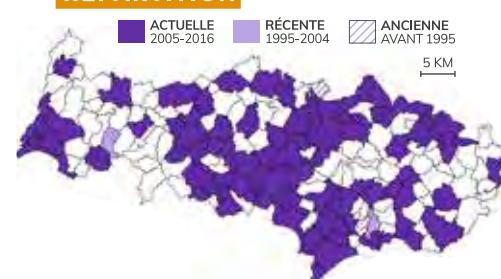
RÉPANDU



© Joël Tribhout

LE VULCAIN*Vanessa atalanta* (Linné, 1758)**IDENTIFICATION**

Papillon très caractéristique, au dessus des ailes noir à bande rouge avec quelques taches blanches. Le revers des ailes postérieures est brun et noir.

RÉPARTITION**NOTE SUR L'OBSE**

Emblème des insectes « bien aimés », ce papillon bien reconnaissable est très commun dans le département, où sa présence est liée à celle des massifs d'orties. Il passe l'hiver sous sa forme imago en s'abritant des intempéries parfois dans des garages, caves ou remises, où il faut éviter de le perturber.

Le Vulcain est l'une des premières espèces que l'on aperçoit au sortir de l'hiver, dès les 15°C, sa couleur dominante noire lui permettant de capter et garder plus efficacement la chaleur. Très commun, celui-ci devrait être présent sur toutes les communes du Val d'Oise disposant d'un observateur pour le signaler.



LA VANESSE DES CHARDONS, LA BELLE-DAME

Vanessa cardui (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

cc Très commune

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes fauve orangé à reflets roses, avec des taches noires et une plage noire mouchetée à la pointe de l'aile antérieure, plus allongée que celle des autres Vanesses. Le revers des ailes postérieures est blanc, crème et marron avec des ocelles soulignant le bord.

PLANTES-HÔTES

Chardon, Vipérine, Bardanes, Artichauts, Armoises, Plantains, Orties, Pariétaires, etc.

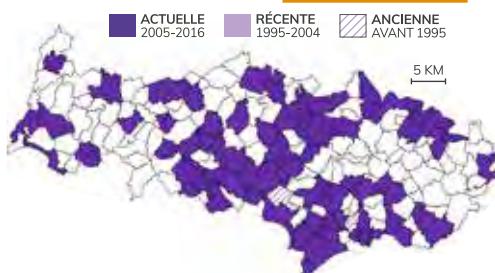


HABITAT

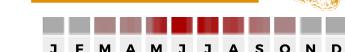
Tous types de milieux ouverts (végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses).



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSESSION
Migrateur venant d'Afrique, le papillon Belle-Dame, après son arrivée, se reproduira dans le département puis mourra. Sa descendance donnera de nouveaux papillons mais qui ne retourneront pas vers le lieu de départ (c'est ainsi pour la quasi-totalité des espèces de papillons migrateurs européens).

© Joel Tribhout

© Marion Poiret



LE GAMMA, LE ROBERT-LE-DIABLE, LE C-BLANC

Polygonia c-album (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

cc Très commune

IDENTIFICATION

Papillon aux ailes très découpées, bien caractéristiques. Le dessus, fauve orangé, est parsemé de taches noires. Le revers est brun plus ou moins soutenu, avec un « c » blanc qui ressort des ailes postérieures.

PLANTES-HÔTES

Ormes, Orties, Houblon, Saules, etc.

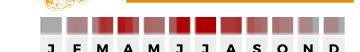


HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières, des prairies maigres et des pelouses.



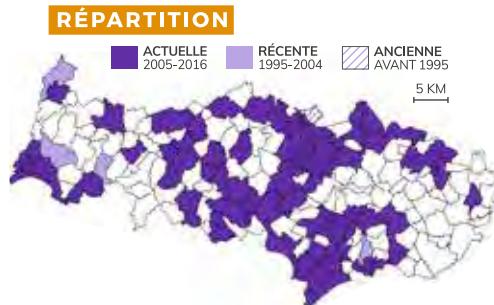
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSESSION

Représenté dans le département par deux générations, le Robert-le-Diable peut y être assez facilement observé, par exemple en train de butiner des chardons. Les papillons qui hivernent (par exemple dans un tronc, une grange etc.) sont à teinte sombre, tandis que leur descendance aura une teinte généralement plus claire.



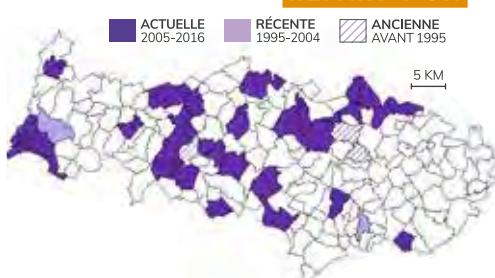
LA CARTE GÉOGRAPHIQUE

Araschnia levana (Linné, 1758)

IDENTIFICATION

Papillon ayant deux formes différentes selon la génération. La première arbore un dessus et dessous caractéristique, la face supérieure des ailes étant roussâtre à taches noires, regroupées proche de l'insertion, avec les nervures surlignées de orange, qui ressortent. Le revers est brun et noir avec un réseau de lignes blanches. La deuxième génération présente le même revers avec en plus une bande blanche qui traverse l'aile; le dessus est noir moucheté de traits fauves, traversé par la même bande blanche interrompue et décohée sur les ailes antérieures.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce à la taille et aux dessins caractéristiques est commune et régulière dans les zones fraîches à orties des espaces naturels du département.



© Alexis Borges



© Philippe Mothiron

LA MÉLITÉE DU PLANTAIN

Melitaea cinxia (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare AR

PLANTES-HÔTES

Plantains, parfois Véroniques,



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

PLANTES-HÔTES

Orties.



HABITAT

Végétations des tourbières, des landes et des fourrés, des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.

PLANTES-HÔTES

Plantains, parfois Véroniques,



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes fauve et noir, avec une ligne de points noirs en bas des ailes postérieures; sur le dessous blanc crème de celles-ci, des arcs de taches noires délimitent des espaces fauve orangé dont un porte une série de points noirs.



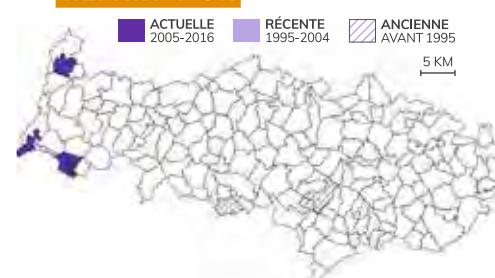
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce, très rare et très localisée dans le département, a récemment opéré une reconquête à partir de ses bastions régionaux (l'Essonne, la Seine-et-Marne et le sud des Yvelines), ce qui explique son statut en Île-de-France. Aucune population n'ayant été récemment observée dans le Val d'Oise, il faut multiplier les observations ciblées pour vérifier si elle s'y est ou non réimplantée.



© Gérard Blondeau

LA MÉLITÉE DU MÉLAMPYRE

Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes fauve et noir, formant des lignes festonnées.

Le dessous des ailes postérieures, fauve orangé, est marqué par une bande médiane de taches jaune pâle, ovales et contigües.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare

PLANTES-HÔTES



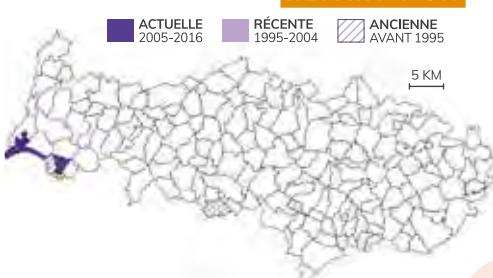
Mélampyres, Plantains, Véroniques.

HABITAT

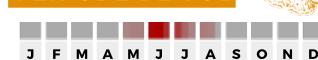


Végétations herbacées
des clairières et des lisières forestières.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce, très rare et très localisée dans le département, a récemment opéré une reconquête à partir de ses bastions régionaux (l'Essonne, la Seine-et-Marne et le sud des Yvelines), ce qui explique son statut en Île-de-France. Aucune population n'ayant été récemment observée dans le Val d'Oise, il faut multiplier les observations ciblées pour vérifier si elle s'y est ou non réimplantée et préciser le degré de menace qui pèse sur elle.



© Xavier Houard

LA ZYGÈNE DIAPHANE

Zygaena minos (Denis & Schiffermüller, 1775)

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures gris noir avec trois stries rouges longitudinales.

Note : Pour éviter une confusion avec l'espèce jumelle *Z. purpuralis*, liée aux Thymys, qui n'a pas encore été signalée dans la région mais est présente dans les départements situés à l'est de la Seine-et-Marne, un examen des pièces génitales est recommandé, notamment quand l'observation a lieu sur de nouveaux sites, notamment ceux où le Boucage saxifrage est absent.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Exceptionnelle

PLANTES-HÔTES



Le Boucage saxifrage /
Le Petit Boucage
(*Pimpinella saxifraga*).



Végétations des prairies
maigres et des pelouses.

HABITAT



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

De tous les départements franciliens, le Val d'Oise est celui qui accueille les principales populations de cette espèce. Sa responsabilité est donc primordiale pour son maintien en Île-de-France, en Normandie et en Picardie. Elle passe notamment par la préservation du Boucage saxifrage, sa plante-hôte, sur les sols calcaires.

RÉPARTITION





© Philippe Mothiron

LA ZYGÈNE DU SAINFOIN

Zygaena carniolica (Scopoli, 1763)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

EN En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures gris noir avec plusieurs taches rouges (6) entourées de jaune clair, la tache en forme de croissant à l'extrémité de l'aile n'étant jamais en contact avec celle(s) qui se trouve(nt) à proximité.

PLANTES-HÔTES

Les Sainfoins du genre Onobrychis, l'Hippocrépide à toupet (*Hippocrepis comosa*) et parfois les Lotiers, les Anthyllides et les Dorycnium.



HABITAT

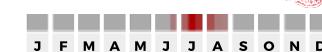
Végétations des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce de Zygène présente certaines années des populations assez denses sur plusieurs sites du département, avec des regroupements bien visibles de plus d'une quinzaine de mâles, le soir, sur une même fleur ou tige de graminée. Son maintien est lié aux bonnes pratiques de fauche sur les terrains calcaires, avec enlèvement des produits de la coupe pour éviter l'enrichissement du milieu et la disparition, à terme, de plantes exigeant des sols plus pauvres.



© Nolwenn Quilliec

LA ZYGÈNE DE LA PETITE CORONILLE

Zygaena fausta (Linné, 1767)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

VU Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare



PLANTES-HÔTES

La Coronille naine (*Coronilla minima*).



HABITAT

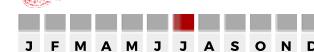
Végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures noires avec plusieurs taches rouge vif orangé entourées de jaunâtre et plus ou moins confluentes. Ce papillon se caractérise aussi par un collier rouge derrière la tête et par un large anneau rouge sur l'abdomen, bien visible en vue ventrale ou quand les ailes sont déployées.



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette Zygène est très rare et très localisée dans le département. On ne l'observe que certaines années dans de petites placettes où se trouve sa plante-hôte, elle-même localisée et assez exigeante (sol calcaire, sur coteaux notamment). Bien que l'espèce, en raison de sa biologie, soit difficile à détecter certaines années, sa recherche puis son suivi et une gestion adéquate durable des espaces où le couple animal – végétal a été signalé doivent être maintenus.



© Philippe Mothiron

LA ZYGÈNE TRANSALPINE

Zygaena transalpina (Esper, 1780)

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures noires avec six taches rouge vif, aux contours bien nets.

Note : Pour ne pas le confondre avec la Zygène la plus commune, *Z. filipendulae*, il faut vérifier si le revers des ailes antérieures présente une éclaircie rouge en forme de bande qui traverse l'aile longitudinalement. La couleur de l'extrémité des antennes (blanche chez *Z. transalpina*, noire chez *Z. filipendulae*) permet également cette séparation.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AR Assez rare

PLANTES-HÔTES

Les Hippocrépis, les Lotiers, parfois les Astragales.

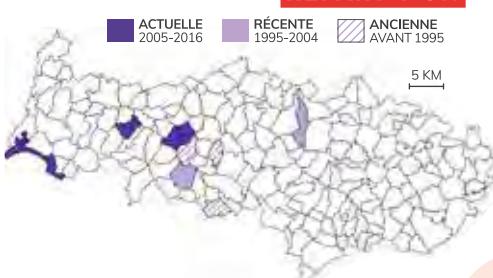


HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce présente deux « formes » dont une seule, *Zygaena transalpina hippocrépidis*, est attestée en Île-de-France (cf. descriptif ci-dessus). Elle est par ailleurs très proche de *Z. filipendulae*, espèce commune bien répartie dans le Val d'Oise. Les observateurs doivent donc redoubler d'attention pour éviter d'amalgamer les deux taxons, et ainsi pouvoir mieux préciser l'état de *Z. transalpina* et les menaces qui pèsent sur elle.

© Xavier Houard



LA ZYGÈNE DU PIED-DE-POULE

Zygaena filipendulae (Linné, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PC Peu commune

PLANTES-HÔTES

Les Lotiers, les Coronilles,



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures noires avec cinq ou six taches rouges aux contours flous, confluentes ou non.

Note : Pour ne pas le confondre avec l'espèce la plus proche recensée dans le département, *Z. transalpina*, il faut vérifier si le revers des ailes antérieures est traversé, dans sa longueur, par une bande rouge clair (absente chez *Z. filipendulae*), ou encore si l'extrémité des antennes est noire (blanche chez *Z. transalpina*).



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce de Zygène est la plus commune du groupe, certainement du fait de son exigence écologique moindre par rapport aux autres, mais néanmoins liée à des milieux non banals. Elle sait s'accommoder de tout petits espaces (buttes, talus) en marge de milieux peu attractifs (friche urbaine, bord de routes), pour peu qu'ils soient bien fleuris. Ajouté à cela, sa période de vol est moins courte que les autres Zygène ce qui facilite sa détection.

Les espèces potentielles

DANS LE VAL D'OISE

Il s'agit, soit d'espèces connaissant une dynamique péri-départementale, avec incursions ponctuelles d'adultes dans le Val d'Oise, soit d'espèces très discrètes, signalées il y a plus de dix ans et jamais revues depuis mais qui pourraient exister encore sur le territoire, soit enfin d'espèces très proches pouvant être amalgamées entre elles. Dans tous les cas, nous invitons les observateurs à s'y intéresser pour préciser leur biologie dans le département.





© Philippe Mothiron

LA PIÉRIDE DE L'IBÉRIDE

Pieris mannii (Mayer, 1851)

IDENTIFICATION

Très difficile à distinguer de la Piéride de la rave, ce papillon de taille moyenne est blanc avec une tache gris noir à la pointe de l'aile antérieure et une ou deux autres au milieu. Le revers des ailes postérieures, vert, est densément et largement saupoudré de gris. Sur celui des ailes antérieures, la nervure qui atteint la pointe de l'aile est simple (alors qu'elle se dédouble à quelques millimètres du bord chez *P. rapae*).

RÉPARTITION

Cette espèce, observée en Seine-et-Marne en 1989, n'a jamais été citée du Val d'Oise. Cependant son manque de détection s'explique par la confusion avec une espèce très commune (la Piéride de la Rave). Son « explosion » signalée en 2008 à l'est de la France (Lafranchis, 2015) jusqu'aux portes régionales (2016 dans l'Yonne – lepinet.fr) doit nous inciter à mieux la rechercher entre la mi-avril et la mi-septembre, période durant laquelle trois générations peuvent se succéder.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

DD Données insuffisantes

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

NR Non revue (1991)

PLANTES-HÔTES

Brassicacées, principalement les Iberis.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



NOTE SUR L'OBSERVATION

C'est dans les milieux chauds et secs qu'affectionne cette Piéride, notamment ceux où poussent des Iberis, que l'observateur doit redoubler d'attention pour distinguer ces papillons de ceux de la Piéride de la rave.

La présence récurrente de Chenilles vertes à lignes jaunes sur Iberis dans ces mêmes milieux, et potentiellement sur la Corbeille d'argent dans des jardins ou parcs bien exposés au soleil, permettrait de mieux cerner sa répartition.



© Gérard Blondeau

LE SOUFRÉ

Colias hyale (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Non applicable (NA)

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Assez rare (AR)

PLANTES-HÔTES

Trèfles, Luzernes et autres Légumineuses.



HABITAT

Champs de trèfles et de luzerne, friches issues de la reconversion de cultures et végétations des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est migratrice irrégulière et son observation en région est donc liée à ce comportement. Attention, en migration l'imago peut s'observer sur différents milieux dont les prairies maigres et pelouses, milieux de préférence de l'espèce jumelle – le Soufré.



L'AZURÉ PORTE-QUEUE

Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)

IDENTIFICATION

Papillon au dessus bleu ou bleu envahi de brun (femelle) et au dessous brun tirant vers le gris entrecoupé de lignes et bandes brisées blanches dont une large et continue, près du bord externe. Sur les ailes postérieures qui présentent un allongement ou « queue », dessus comme dessous, on observe une tache noire, celle-ci étant entourée d'orange sur le revers.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

R Rare

PLANTES-HÔTES

Diverses Légumineuses.



HABITAT

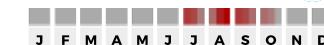
Végétations des cultures et des friches, des mégaphorbiaies et des prairies humides, des tourbières, des prairies maigres et des pelouses.



RÉPARTITION

En migration, ce papillon peut être observé de manière aléatoire dans les espaces ouverts et fleuris. En novembre 2017, il a été vu sur des parterres de fleurs du château de La Roche-Guyon.

PÉRIODE DE VOL



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce migratrice ne s'observe en Île-de-France notamment dans le Val d'Oise qu'épisodiquement (contrairement à d'autres papillons migrateurs), et à l'état adulte, par individus isolés, et en fin de saison de vol des papillons de jour. Le réchauffement climatique pourrait être profitable à son expansion globale et la rendre alors plus régulière dans le Val d'Oise à l'instar d'autres papillons migrateurs.

© Gilles Carcassès



LE NACRÉ DE LA RONCE

Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

AR Assez rare

PLANTES-HÔTES

Ronces.



HABITAT

Végétations des landes et des fourrés, végétations herbacées des clairières et des lisiers forestiers, des prairies maigres et des pelouses.



IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes orange parsemé de taches noires plus ou moins circulaires. Le revers jaune orangé des ailes postérieures est marqué de plages brunes aux reflets violents et de taches jaunes contiguës au centre et formant une bande. Contrairement au Nacré de la Sanguisorbe, la quatrième tache (en partant du bord supérieur) de cette bande, vers l'extérieur, est envahie de violet.



PÉRIODE DE VOL



RÉPARTITION

L'espèce n'a jamais été observée dans le département mais, du fait de son expansion, elle pourrait se rencontrer, notamment en marge des milieux forestiers, sur les ourlets de ronces.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce qui a connu une expansion vers le nord est régulièrement observée en Île-de-France depuis une dizaine d'années. Dans le département, elle est à surveiller parmi les autres Nacrés.



LE SYLVAIN AZURÉ

Limenitis reducta, Staudinger, 1901

IDENTIFICATION

Papillon au dessus des ailes noir bleuté (en pleine lumière), traversé par une série de taches blanches allongées. Sur les ailes postérieures, ces taches blanches dessinent une bande, et une rangée de points noirs proche du bord contraste sur fond bleu (avers) ou fauve brun (revers).

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

NA Non applicable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare

PLANTES-HÔTES

Chèvrefeuilles.



HABITAT

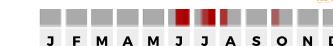
Végétations herbacées des clairières et des lisières forestières.



RÉPARTITION

Cette espèce, observée dans les années 1970 dans le Val d'Oise, a été repérée épisodiquement dans les Yvelines dans les années 2010. Elle pourrait revenir dans le Val d'Oise dans les espaces ouverts de milieux forestiers.

PÉRIODE DE VOL



NOTE SUR L'OBSESSION

Selon les experts régionaux, il s'agirait d'une espèce à éclipse, c'est-à-dire qui peut se maintenir localement sur quelques stations puis disparaître avant de se réimplanter du fait de la dispersion d'individus erratiques provenant des populations des régions limitrophes, pour peu qu'elle dispose d'un milieu-type. Par exemple, une bonne gestion des éclaircies forestières lui permet de se stabiliser dans un massif en changeant de placettes.



LE PROCRIS DES CENTAURÉES, LA TURQUOISE DE LA GLOBULAIRE

Jordanita globulariae (Hübner, 1793)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

DD Données insuffisantes

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

E Exceptionnelle

PLANTES-HÔTES

Centaurées, Cirsés.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



RÉPARTITION

L'espèce n'a pas encore été validée dans le département.

NOTE SUR L'OBSESSION

La détermination de la majorité des espèces de ce groupe (les Procris – Procridinae) étant soumise à examen des pièces génitales (non réalisable sur le terrain), et ces espèces étant de surcroît très discrètes, elles sont sous-évaluées : une seule d'entre elles a fait l'objet d'une observation jamais confirmée depuis. Leur présence départementale et leur localisation sont donc à renseigner.



LE PROCRIS DE L'OSEILLE

Adscita statices (Linnaeus, 1758)

IDENTIFICATION

Petit papillon frêle dont les ailes postérieures, grisâtres, sont quand il est au repos entièrement recouvertes par les ailes antérieures, (type « Zygène », d'un vert - turquoise aux reflets métalliques. Les antennes des individus mâles sont pectinées et celles des individus femelles, filiformes. Cette espèce ne peut pas être séparée des autres Procris (genres *Jordanita* et *Adscita*) sans l'examen des genitalia, l'espèce jumelle la plus probable dans le Val d'Oise étant *Jordanita globulariae*.

RÉPARTITION

L'espèce n'a pas encore été validée dans le département.

PÉRIODE DE VOL



J F M A M J J A S O N D

NOTE SUR L'OBSERVATION

La détermination de la majorité des espèces de ce groupe (les Procris – Procridinae) étant soumise à examen des pièces génitales (non réalisable sur le terrain), et ces espèces étant de surcroît très discrètes, elles sont sous-évaluées : une seule d'entre elles a fait l'objet d'une observation jamais confirmée depuis. Leur présence départementale et leur localisation sont donc à renseigner.



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

DD Données insuffisantes

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare

PLANTES-HÔTES

Les Oseilles (tel que *Rumex acetosella*, *Rumex acetosa*).



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses, des mégaphorbiaies et des prairies humides.



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Vulnérable VU

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rare R

PLANTES-HÔTES

Les Coronilles et Hippocrépides.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



J F M A M J J A S O N D

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce de Zygène n'a encore jamais été mentionnée du Val d'Oise mais sa relative expansion récente, même dans des zones très urbanisées (Paris ou Seine-Saint-Denis), doit inciter les observateurs à la rechercher activement : en effet, elle sait profiter des friches, talus et bords de routes bien exposés et sur sols secs, colonisés par la coronille bigarrée qui est une de ses plantes-hôtes.

LA ZYGÈNE DE LA CORONILLE (VARIÉE)

Zygaena ephialtes (Linné, 1767)

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures noires marquées de cinq ou six taches rouges bien séparées, la dernière étant plus petite que les autres. Un large anneau rouge cerne l'abdomen et l'extrémité des antennes est blanche.



LA ZYGÈNE DES PRÉS

Zygaena trifolii (Esper, 1783)

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures noires, plus arrondies que celles des autres Zygènes et marquées par cinq taches rouges souvent confluentes (la première avec la deuxième, la troisième avec la quatrième). La bordure noire des ailes postérieures est nettement plus large que chez les autres Zygènes.

L'identification de cette espèce aux caractères discrets peut s'avérer délicate, voire difficile. Dans ce cas, l'examen des genitalia sera déterminant.

RÉPARTITION

L'espèce n'a qu'anciennement été observée dans le département mais la discréption des Zygènes notamment certaines années pourrait accentuer les problèmes de détections de la Zygaène des prés sur les éventuelles localités encore propices.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce de Zygaène est présente dans tous les départements de la métropole sauf cinq (dont quatre en Île-de-France), depuis 1980 au moins. Dans le Val d'Oise, la dernière observation valide, faite dans la forêt de Montmorency, remonte à 1879. Toutefois, la plupart des Zygènes franciliennes fréquentant des milieux secs et chauds, la présence d'une Zygaène dans un milieu humide ouvert doit alerter l'observateur. Elle serait à rechercher dans les espaces types du Val d'Oise.

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

DD Données insuffisantes

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

RR Très rare

PLANTES-HÔTES

Les Lotiers.



HABITAT

Végétations des rives, des mégaphorbiaies et des prairies humides.



PÉRIODE DE VOL



© André Lantz



LA ZYGÈNE DES THÉRÉSIENS

Zygaena viciae (Denis & Schiffermüller, 1775)

IDENTIFICATION

Petit papillon aux ailes antérieures gris bleu foncé portant cinq taches rouges, dont la troisième est de forme ovale et plus petite.

PLANTES-HÔTES

Vicia, Lathyrus, parfois Lotiers (Lotus) et autres Fabacées.



HABITAT

Végétations des prairies maigres et des pelouses.



PÉRIODE DE VOL



© André Lantz

RÉPARTITION

L'espèce, observée dans le département en 1994, n'a pas été signalée depuis.

NOTE SUR L'OBSERVATION

La dernière mention de cette Zygaène dans le Val d'Oise remontant à 1994 (Us), et celle-ci étant présente dans des départements limitrophes, des recherches ciblées au moins sur sa dernière localité et ses alentours seraient à mener afin de préciser son statut en région. Attention, sur les ailes antérieures, certains individus de la Zygaène des Thérésiens portent six taches au lieu de cinq, la sixième étant moins contrastée et non délimitée diffusant dans la couleur de fond donc qui dépareille par rapport aux Zygènes à six taches.

Habitué des balconnières où il trouve sa plante hôte, le Brun du pélargonium butine ici des célosies – Cergy



QUELQUES SITES D'ACCUEIL FAVORABLES

à ces papillons dans le

Département

LES ESPACES INTERSTITIELS DE L'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Cergy-Pontoise, terre de papillons ? En ville aussi, on peut voir des papillons. Les massifs fleuris, pour peu qu'on ne choisisse pas uniquement des cultivars à fleurs doubles trop pauvres en nectar, sont facilement fréquentés par des espèces communes comme le Paon-de-jour (*Aglais io*), le Robert-le-diable (*Polyommatus icarus*), les Piérides (*Pieris napi*, *brassicae*, *rapae*). Les verveines et les astéracées (*zinnias*, *cosmos*, *tithonia*...) sont souvent visitées par les papillons de jour.

Cacyreus marshalli, le Brun du pélargonium, est un insecte originaire d'Afrique du Sud ; il aura mis quatre siècles à rejoindre les pélargoniums, cultivés en France depuis le XVII^e siècle.

Les espèces migratrices font aussi halte dans les massifs en ville pour faire le plein de nectar. Certaines années les Belles-Dames (*Vanessa cardui*) se bousculent sur les lavandes.

Les plantes vivaces et arbustes résistants à la sécheresse que les services des espaces verts utilisent maintenant dans les aménagements urbains procurent une bonne ressource en nectar. Plus la gamme végétale sera étendue, plus l'offre sera diversifiée, et meilleur sera l'accueil pour les Lépidoptères. Les asters, les grands sedums, les lavandes, les centaurées, les buddleias sont particulièrement appréciés.

Les friches des réserves d'équipement et les prairies des parcs sont aussi une aubaine pour plusieurs espèces. Ainsi, le Collier-de-corail (*Aricia agestis*) trouve sur les friches sableuses les érodiums dont se nourrissent ses chenilles.

Les chardons tant décriés sont butinés par de très nombreux insectes. Sur leurs fleurs, on pourra contempler régulièrement des Piérides et Vanesses (le Robert-le-diable, le Paon-de-jour et la Belle-Dame). La chenille de la Belle-Dame se nourrit de leurs feuilles.

Quant à l'ortie dioïque, qui adore les friches rudérales et les dépôts sauvages de déchets verts, c'est la plante hôte de pas moins de six espèces de Vanesses. Pour assurer le bon déroulement du cycle biologique de ces papillons, il faut bien sûr ne pas couper ou arracher les orties tant qu'elles sont peuplées par les chenilles. La fauche tardive, après l'été, et l'instauration de zones refuges non fauchées permettront de ménager les générations de l'année suivante. Mais il faut aussi que les adultes trouvent des fleurs nectarifères à proximité et des abris pour passer l'hiver, tels que des tas de bois ou de feuilles mortes...

En ville, l'entretien des espaces herbeux a un impact déterminant sur l'abondance et la diversité des papillons de jour. Quelle chance de survie auraient les Azurés communs (*Polyommatus icarus*), dont les chenilles consomment les trèfles et les lotiers, dans des gazon tondu si ras qu'aucune floraison n'est permise ?

Gilles Carcassès,
chargé de mission Biodiversité
à la communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise

Gestion différenciée d'une prairie à Osny : trèfles des prés, lotiers et porcelles y fleurissent pour le plus grand bénéfice des papillons.



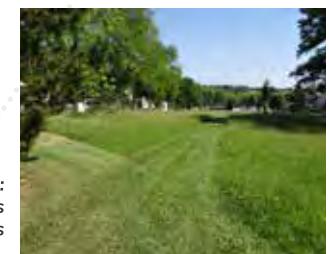
Centaurea ragusina et *Delosperma cooperi* dans une jardinière non arrosée – Cergy



Erodium cicutarium, plante-hôte du Collier-de-corail, dans une friche sèche à Neuville-sur-Oise



Jeune pousse de chardon des champs – Cergy



Panneau « type »
signalant aux usagers des routes
que les abords ne sont pas négligés
mais au contraire en gestion
plus écologique



L'autre avantage de ces surfaces est la continuité qu'elles composent, qui favorise les déplacements de proche en proche des individus et fonctionne ainsi comme un corridor. Lorsque ces voies sont en relation avec des milieux naturels identiques ou différents, une véritable trame pour des populations de papillons est alors fonctionnelle.

Selon la composition végétale de ces cordons verts (à plantes herbacées, graminées, orties...), on y verra évoluer différentes espèces de papillons tel que les

LES ABORDS DES VOIES DE COMMUNICATION

Qu'il s'agisse des bords de routes, des voies de chemin de fer ou de cours d'eaux, tous ces linéaires représentent des centaines d'hectares de surfaces à l'échelle du département. Ces espaces constituent par endroits, par exemple dans les secteurs urbanisés fortement bétonnés, les derniers sites d'accueil de la flore naturelle et des papillons associés.



Vanesses (*Aglais io*, *Aglais urticae*, *Vanessa atalanta*, *Vanessa cardui*), Fadets (*Coenonympha pamphilus*, *Maniola jurtina*), Machaon (*Papilio machaon*), Lycènes (*Polyommatus icarus*), Piérides (*Leptidea sinapis*, *Pieris napi*, *P. brassicae*, *P. rapae*). Ils y trouveront une ressource alimentaire plus ou moins variée, un site de repos voire un site de ponte et, dans ce cas, un micro-habitat support et de nourrissage des chenilles. Lorsque ces espaces sont situés dans des secteurs frais voire humides ou, à l'opposé, dans des secteurs secs et chauds, leur particularité permet à des espèces plus exigeantes d'y évoluer (*Aphantopus hyperantus*, *Zygaena filipendulae*).

C'est dans ce sens que les aménageurs et gestionnaires des abords de voies de communications tentent d'enrayer voire de favoriser la diversité, notamment entomologique,

en travaillant avec des écologues. Il en découle, lorsque la sécurité n'est pas de mise, une gestion différenciée et plus écologique. Celle-ci s'observe par une fauche espacée dans le temps pour permettre à certaines plantes de fleurir et également aux chenilles, peu mobiles, de terminer leur développement. L'utilisation des pesticides est également limitée, voire proscrite, notamment les herbicides afin de ne pas tuer à petit feu les chenilles qui consomment les végétaux.

Soulignons que cette gestion indiscutablement favorable à la diversité des Lépidoptères par rapport à une fauche régulière, homogène et systématique, est plus économique en temps et en argent.

Faciès typique et d'intérêt de la réserve : les pitons.



LES ESPACES PRÉSERVÉS ET GÉRÉS : ENS (ESPACE NATUREL SENSIBLE), RNN, RNR (RÉSERVE NATURELLE NATIONALE, RÉGIONALE), FORÊTS DOMANIALES, ESPACES BOISÉS CLASSÉS, PARCS PRIVÉS...

Les coteaux de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine représentent l'un des ensembles de pelouses calcaires les plus importants de l'Île-de-France. Ce sont les premières parois calcaires et pitons crayeux sur la Seine avant ceux de la Normandie, comme aux Andelys (Château-Gaillard). Avec une exposition au sud-sud-ouest, les conditions climatiques de ces coteaux sont particulièrement chaudes et sèches, favorisant les espèces thermophiles (qui aiment la chaleur).

Les milieux ouverts, fleuris et non traités sont les plus favorables, car ils fournissent une diversité de plantes-hôtes aux Chenilles (graminées, légumineuses...) et de la nourriture aux imagos avec les plantes nectarifères. Les coteaux accueillent plusieurs de ces milieux, favorables à différents cortèges de papillons, dont certaines espèces devenues rares.

Les pelouses calcicoles, où les températures sont modérées à sèches, en lien avec la composition du sol et l'exposition, constituent le principal enjeu de conservation de la réserve. Ces milieux autrefois entretenus par le pâturage des moutons ont régressé du fait de l'abandon des anciennes pratiques. Cependant, l'équipe en charge de la gestion de la réserve travaille à leur rétablissement progressif et à leur conservation en mettant en place du pâturage ovin extensif ou des opérations de fauche et de débroussaillage. La gestion est délicate, chaque période d'intervention favorisant ou non un groupe d'espèces.

Quelques prairies et friches calcaires sont également présentes et en gestion conservatoire.

Selon la pelouse, les plantes qui la composent et les particularités des sols vont amener des espèces différentes. Sur les pelouses moyennement sèches, on retrouvera le Mercure, (*Arethusana arethusa*), le Céphale (*Coenonympha arcania*), l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), dont les Chenilles consomment des graminées comme le Brachypode pennisépale ou le Brome érigé. Selon les secteurs, la présence ou non des plantes-hôtes semble conditionner la présence de certaines espèces. Ainsi, l'Argus frêle (*Cupido minimus*) ne se rencontre que sur les secteurs à Anthyllide vulnéraire, tandis que certaines parcelles où est présent le Petit boucage (*Pimpinella saxifraga*) verront peut-être s'étendre la population existante de Zygène diaphane (*Zygaena minos*).

Sur les pelouses très rases et très sèches, proches de pitons ou sur fortes pentes, on retrouvera des

secteurs à Coronille naine, plante hôte de la Zygène de la Petite coronille (*Zygaena fausta*), et la Mégère (*Lasiommata megera*), qui apprécient les sols écorchés mais aussi les sentiers.

Des ensembles d'arbustes, les fruticées, sont favorables aux espèces comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), le Thécla du bouleau (*Thecla betulae*), la Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*), le Citron (*Gonepteryx rhamni*), dont les Chenilles se nourrissent selon l'espèce sur le Prunellier, l'Aubépine, le Cornouiller ou le Nerprun purgatif, ou sur les plantes dites basses (herbacées, graminées) qui constituent l'ourlet au pied des fourrés.

L'alternance entre ces milieux, les lisières boisées ou de fruticées est également importante pour des espèces comme la Lucine (*Hamaeris lucina*) dont la Chenille consomme la primevère. Les Chenilles de la Petite violette (*Boloria dia*) ou de l'Argus vert (*Callophrys rubi*) trouvent leurs plantes-hôtes dans les lisières quand leurs imagos se nourrissent de la végétation des pelouses sèches.



La vue de la réserve et sa végétation.

Exemple de pelouse à coronille naine ("taches "jaunes"), localisée sur la réserve.



La proximité des champs cultivés sur le plateau explique les effectifs importants de papillons communs peu exigeants comme les Piérides, de la rave, du chou, du navet (*Pieris rapae, brassicae, napi*), ou le Cuivré commun (*Lycena phlaeas*), qui apprécient les jachères et les intercultures avec des brassicacées (moutarde...) et oseilles. Les fleurs de Luzerne sont appréciées des imagos qui viennent les butiner. On ignore par contre l'importance de l'impact des traitements phytosanitaires potentiels sur le cortège des coteaux.

Autour des coteaux de la Seine, des pelouses existent encore, notamment dans la vallée de l'Epte. Ces pelouses calcaires sont souvent en cours d'embroussaillement, faute d'entretien, et sont de plus en plus isolées les unes des autres par des boisements, cultures, constructions... Leur gestion ainsi que le maintien de corridors permettant la circulation des espèces est importante et elle représente un réel enjeu pour la conservation des populations de Rhopalocères du secteur.

Nolwenn Quilliec,
conservatrice de la réserve naturelle
nationale des coteaux de la Seine.

Le Damier de la Succise - *Euphydryas aurinia*

LES ESPÈCES DISPARUES DU VAL D'OISE

*Menaces
et les
encore
existantes*

LES ESPÈCES (FORTÉMENT PRÉSUMÉES) DISPARUES

Nous considérons comme disparues les espèces ayant été mentionnées de façon certaine dans le Val d'Oise à un moment donné et non signalées depuis.

Le travail d'Essayen (1978) a permis de dresser un état des lieux des disparitions constatées au regard des mentions antérieures. Certaines espèces étaient même indiquées comme « banales ».

En 2016, pour l'élaboration de la liste rouge des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France (Dewulf et al., 2016), le bilan de l'analyse de milliers de données d'observations par les spécialistes a permis de dresser un nouvel état de la faune en considérant les espèces non revues depuis 1994 comme régionalement éteintes (RE).

De ce travail, couplé à toutes les observations déjà réalisées dans le département, il ressort que 28 espèces sur 98 au total (toutes périodes confondues) sont considérées comme ayant disparu du Val d'Oise, soit 28 % des papillons de jour ayant pu être recensés et dont les noms sont les suivants :

- ***Pyrgus armoricanus***
l'Hespérie des Potentilles
- ***Pyrgus alveus***
le Plain-chant
- ***Pyrgus cirsii***
l'Hespérie de Rambur
- ***Cartocephalus palaemon***
l'Hespérie du Brome
- ***Aporia crataegi***
le Gazé
- ***Pontia daplidice***
le Marbré de vert
- ***Maculinea alcon (alcon)***
l'Azuré des mouillères
- ***Cyaniris semiargus***
l'Azuré des Anthyllides
- ***Polyommatus thersites***
l'Azuré de Chapman
- ***Lopinga achine***
la Bacchante
- ***Coenonympha hero***
le Mélibée
- ***Chazara briseis***
l'Hermite
- ***Hipparchia statilinus***
le Faune
- ***Hipparchia semele***
l'Agreste
- ***Argynnис adippe***
le Moyen Nacré
- ***Boloria selene***
le Petit Collier argenté
- ***Boloria euphrosyne***
le Grand collier argenté
- ***Limenitis populi***
le Grand Sylvain
- ***Nymphalis antiopa***
le Morio
- ***Melitaea diamina***
la Damier noir
- ***Melitaea phoebe***
la Méliée des Centaureées
- ***Melitaea didyma***
la Méliée orangée
- ***Melitaea parthenoides***
la Méliée de la Lancéole
- ***Melitaea aurelia***
la Méliée des Digitales
- ***Euphydryas maturna***
le Damier du Frêne
- ***Euphydryas aurinia***
le Damier de la Succise
- ***Zygaena loti***
la Zygène du Lotier,
la Zygène du Fer-à-Cheval
- ***Zygaena trifolii***
la Zygène des prés

Bien qu'il soit toujours possible pour une espèce d'insecte d'être encore présente sans que l'on ait pu s'en rendre compte (espèce peu sédentaire à petites populations ou encore en limite de répartition...), il faut souligner que l'absence d'observation de ces papillons depuis 20 ans a motivé une recherche particulière sans aucun résultat à l'heure où nous réalisons ce bilan. De plus, les papillons de jour étant des insectes bien suivis et relativement accessibles, des observations aléatoires auraient pu permettre de signaler l'un d'eux, ce qui n'a pas été le cas.

Cet état fait à une échelle plus large (qui prend en compte elle-même l'état observé dans les départements limitrophes) permet d'observer que la dynamique de disparition de la majorité des espèces non revues est semblable, c'est-à-dire qu'elle a impacté dans une même courte période plusieurs territoires.

La Bacchante - *Lopinga achine*



Photographie de la construction de la préfecture de Cergy-Pontoise, 1970, ADVO, 1773W 1.

LES MENACES EXISTANTE DANS LE VAL D'OISE ET LA COMPLEXITÉ DE LA SAUVEGARDE DES PAPILLONS

Les menaces se résument à la concurrence accrue avec *Homo sapiens* dont les activités sont de plus en plus perturbatrices pour cette faune.

Jusqu'au début du XX^e siècle en France et en Île-de-France, les modalités de l'exploitation des ressources naturelles ont permis de conserver une diversité de milieux naturels (pâturages, tourbières, landes, friches, etc.), avec la diversité des espèces qui leur sont liées.

Avec l'évolution des besoins et des pratiques, basées sur le rendement agricole ou forestier, les espaces se sont homogénéisés et artificialisés. Ce processus a entraîné les disparitions de plusieurs espèces de papillons dans le département sans aucune recolonisation à ce jour, (par exemple pour les espèces non revues depuis 1980).

Depuis ce constat et même l'élaboration d'une liste d'espèces protégées en région (1993), le bilan de 2016 (lors de la création d'une liste rouge des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France) a pointé les menaces qui subsistent et plusieurs concernent bien le Val d'Oise et ses papillons. Ces derniers restent confrontés aux effets directs des perturbations créées par l'Homme dans l'espace et le temps.

Une particularité de la bonne santé des papillons réside dans le fait qu'au cours de l'année, les quatre stades de

développement (œuf, chenille, chrysalide, papillon) doivent rencontrer, dans leur association d'habitats, des conditions de vie adéquates au bon moment. Toute perturbation d'un des stades peut nuire à l'espèce localement. Concrètement, il peut s'agir de la réduction des espaces verts suite aux bétonnages liés à la densification urbaine et aux extensions des surfaces commerciales et autres, de la fauche répétée des bords de routes ou des prairies, de l'assèchement des milieux humides par drainage ou plantation de peupliers, de l'utilisation de pesticides... et ce, même si de beaux parterres de fleurs sont préservés de-ci, de-là.

Il n'est pas conséquent pas si simple de faire coexister l'Homme et le Papillon au regard des besoins de chacun, qu'il faut savoir analyser parfois au cas par cas et affiner d'une année sur l'autre. Par exemple, si un printemps est précoce avec une végétation en avance, certaines espèces de papillons seront plus avancées et leurs pontes également. La fauche habituelle jugée favorable à l'espèce cible devra alors avoir lieu plus tôt, sans quoi la population de papillons pourrait en pârir. Le suivi des travaux d'entretien et de gestion est donc indispensable et n'est jamais figé.

Il ne faut pas non plus croire que, si le papillon, l'adulte, assez mobile, est capable de s'échapper d'un site en cours de perturbation du fait qu'il vole (donc qu'il ne sera pas détruit), il sera aussi capable de survivre au-delà de cet espace. Avant d'être le beau papillon visible aux yeux de tous, il est œuf, chenille, chrysalide, trois

états où il est peu ou pas mobile et, de ce fait, incapable de fuir.

Toutes les préférences soulignées dans les monographies de cet ouvrage mettent en avant les besoins des papillons, en insistant sur les plantes et les milieux de vie qui leur sont nécessaires à minima.

Ainsi, si certaines espèces (Piérides, Azuré de la Bugrane, Paon-du-jour, etc.) ont réellement su s'adapter à la suractivité de l'Homme, par exemple en milieu urbain, apprenant à exploiter les moindres parcelles vertes ou plantes de substitution des jardinets, des menaces réelles persistent encore sur au moins treize d'entre elles celles de la catégorie "menacée" de la liste rouge Île-de-France c'est à dire celles indiquées Vulnérables - VU, et En danger - EN).

Pour contrer ces menaces, une stratégie de sauvegarde se révélera efficace au travers d'un ensemble de mesures qui se complètent et que chaque personne de bonne volonté peut mettre en œuvre à son échelle.



RNR du site géologique de Vigny-Longuesse
Exemple de mise en place de pâturage pour remplacer la fauche ou tonte homogène.
L'enclos mobile permet de délimiter facilement les zones visées, c'est-à-dire d'adapter l'entretien aux espèces végétales à préserver et, par conséquence, aux Lépidoptères associés.

BIBLIOGRAPHIE

- **Beltrame C., Carret P. & Melbeck D., 2008.**
À la rencontre des papillons. Les cahiers techniques de la Gazette des Terriers, CPN Connaître et Protéger la Nature. 92 p.
- **Collin M., 2010.**
Atlas du paysage du Val-d'Oise.
<http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr>
- **Dardenne B., Démarares M., Guérard P., Hazet G., Lepertel N., Quinette J.-P. & Radigue F., 2008.**
Papillons de Normandie et des îles anglo-normandes : atlas des Rhopalocères et des Zygoènes. Édition Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (AREHN). 200 p.
- **Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016.**
Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygoènes d'Île-de-France.
Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- **Doux Y. & Gibeaux C., 2007.**
Les papillons de jour d'Île-de-France et de l'Oise. Collection Parthénope, Éditions Biotope, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), Paris. 288 p.
- **Drouet E. & Faillie L., 1997.**
Atlas des espèces françaises du genre *Zygaena* Fabricius. J.-M. Desse éditions, 74 p.

RESSOURCES électroniques

- **Cettia - La Base de données naturalistes d'Île-de-France**
www.cettia-idf.fr
- **Lépi'net - Les Carnets du lépidoptériste français - Philippe Mothiron**
www.lepinet.fr
- **Observatoire francilien de la biodiversité**
www.observatoire.cettia-idf.fr

- **Essayan R., 1978.**
Contribution à l'étude de lépidoptères de la région parisienne. I – Rhopalocères. Bulletin de la société des lépidoptéristes français, 2 (4) : 125-152.
- **Hérès A., 2011.**
Guide des Zygoènes de France. Supplément de : RARE. Revue de l'Association roussillonnaise d'entomologie, Tome 10, septembre 2011. 143 p.
- **Lafranchis T., Jutzeler D., Guillousson J.-Y., Kan B. & Kan P., 2015.**
La vie des papillons. Éditions Diatheo. 751 p.
- **Lafranchis T., 2014.**
Papillons de France : guide de détermination des papillons diurnes. Éditions Diatheo. 351 p.
- **Manil L. & Henry P.-Y., 2007.**
Suivi temporel des Rhopalocères de France (STERF) : protocole national - MNHN Vigne nature, Paris. 10 p.
- **IUCN FRANCE, MNHN, OPIE & SEF, 2014.**
La Liste rouge des espèces menacées en France : chapitre « Papillons de jour de France métropolitaine ». Paris, 16 p.

LEXIQUE RELATIF

AUX papillons

ANTENNE

Organe sensoriel pair inséré sur la tête des insectes, et qui est avant tout le siège de l'odorat. Elle se termine en massue chez les Rhopalocères. Elle est de forme variable chez les autres papillons, les Hétérocères.

BASE (de l'aile)

Portion de l'aile d'un papillon située près du corps.

BIOTOPE

Milieu de vie d'un être vivant, ici le Lépidoptère. Il peut être très spécialisé ou pas du tout. Il n'est pas systématiquement le même pour les différents stades d'un Lépidoptère donné (chenille, adulte...).

CHENILLE

Type de larve de tous les Lépidoptères. C'est le deuxième stade dans leur développement (appelé aussi stade larvaire). La chenille est formée d'une tête bien visible et d'un corps possédant chez toutes les espèces trois paires de pattes articulées aussi appelées « vraies pattes », puis au-delà, de pattes à l'aspect mou appelées « fausses pattes ». Chez les Rhopalocères et Zygoènes leur nombre est de quatre ou cinq paires. Le corps est lisse ou avec des protubérances, unicolore ou avec des motifs pouvant être variables chez une même espèce et suivant le stade de la chenille.

CHRYSALIDE

Type de nymphe de tous les Lépidoptères.

COCON

Enveloppe en soie entourant la chrysalide. Elle n'existe que chez certaines espèces. Elle est filée par les chenilles avant la nymphose.

CRYPTIQUE

Se dit des couleurs d'un animal qui favorisent sa dissimulation « à vue » dans le milieu naturel. Les couleurs peuvent être cryptiques chez le papillon et pas chez la chenille, ou inversement, ou chez l'un et l'autre, ou ni chez l'un, ni chez l'autre.

Le terme désigne également les espèces peu visibles même pour un observateur averti, principalement en rapport avec un comportement peu actif, ou lorsque des populations sont habituellement peu fournies certaines années (par exemple une fois tous les trois ans) ou certaines périodes de l'année (par exemple la première génération par rapport à la deuxième).

DIAPAUSE

Pause dans le développement et l'activité des insectes, à un stade correspondant à une période défavorable à leur croissance. Il s'agit en général de la période froide mais aussi, parfois, de périodes très chaudes et sèches.

ÉCAILLE

Soies (« poils ») différencierées aplatis et colorées, recouvrant les ailes des papillons. Selon leur agencement et couleur, elles forment des motifs assez stables par espèce, et qui permettent aux observateurs une reconnaissance plus ou moins directe. Elles favorisent le rapprochement entre individus mâles et femelles et amplifient la chaleur transmise par les rayons du soleil.

ENGRAISSEUR (le sol, le milieu)

Synonyme d'amendement, action d'enrichir le sol au moyen de fertilisants chimiques ou naturels, comme le fumier ou le produit d'une fauche ou d'un broyage.

ENTOMOLOGIE

Étude des insectes.

ESPÈCE

Il s'agit de l'unité (taxon) de base de la systématique et qui définit par exemple des papillons capables de se reproduire entre eux et d'avoir une descendance qui pourra elle-même en donner une autre. Pour un observateur, c'est le niveau élémentaire à identifier chez un individu, pour connaître sa biologie au travers des ouvrages et notes de références.

FALQUÉ

En forme de fauille. Chez les papillons, se dit de la forme de certaines taches ou des ailes.

FAMILLE

Niveau de la classification systématique qui regroupe des genres apparentés par un certain nombre de caractères identiques. Le nom scientifique des familles a un suffixe en «idae» et il existe souvent un nom commun équivalent.

GÉNÉRATION

Ensemble d'individus d'une même espèce qui apparaissent à une période donnée. En métropole, la plupart des papillons connaissent au moins une génération chaque année. On peut donc les observer à leurs différents stades (oeuf, chenille, chrysalide, papillon), au moins une fois par an.

GENITALIA

Appareil reproducteur mâle ou femelle. Son observation, permet dans la plupart des cas la détermination de l'espèce (plus pratiquement, la séparation d'espèces proches lorsque les caractères directement visibles ne sont pas suffisants).

GENRE

Niveau de la classification systématique qui regroupe des espèces apparentées par un certain nombre de caractères identiques, notamment au niveau génétique. Le nom de genre précède toujours le nom d'espèce.

GÉOMÈTRE

Nom commun d'une grande famille de papillons Hétérocères. La grande majorité des espèces de ce groupe est active de nuit mais quelques-unes le sont de jour et volent au milieu des Rhopalocères.

HÉTÉROCÈRES

Tous les papillons qui ne sont pas des Rhopalocères, c'est-à-dire qui ne présentent pas d'antennes en forme de massue (dont l'extrémité seule est renflée). Il s'agit du plus grand groupe de Lépidoptères (plus de 90%). La plupart des espèces sont actives de nuit mais pas toutes.

HIBERNATION

Ou diapause hivernale des insectes dont les Lépidoptères. Pendant cette période, les individus adaptés vont passer la saison froide à l'abri, en arrêtant leur développement.

IMAGO

Insecte adulte capable de se reproduire. Chez les Lépidoptères, c'est le stade papillon.

INSECTE

Classe d'animal appartenant au groupe des arthropodes et possédant un squelette externe. Au stade adulte, les insectes se caractérisent extérieurement par la présence de six pattes, d'un corps en trois parties et de deux paires d'ailes.

LARVE

Stade du cycle biologique d'un insecte situé après l'oeuf ; pour les Lépidoptères, la larve est invariablement de type chenille.

LÉPIDOPTÈRE

Ordre d'insecte caractérisé par la présence d'écaillles sur les ailes. Il est synonyme de papillon.

LÉPIDOPTÉRISTE

Personne qui étudie les Lépidoptères.

MARGE (de l'aile)

Désigne le bord externe de l'aile, le plus éloigné du corps.

NYMPHE

Stade du cycle biologique d'un insecte situé entre la larve et l'imago ; pour les Lépidoptères, la nymphe est invariablement de type chrysalide. À ce stade, immobile ou très peu mobile, l'insecte ne s'alimente jamais et c'est à l'intérieur que se déroule sa transformation complète.

NYMPHOSE

Métamorphose de la larve en nymphe.

NERVURE

Sorte d'armature des ailes qui rigidifie la surface ou membrane alaire (le tout étant recouvert d'écaillles). Les nervures sont plus ou moins visibles selon les papillons.

OCELLE

Tache circulaire présentant en son centre un point d'une autre couleur (dénommé pupille).

PAPILLON

Le terme peut avoir deux usages : soit il est synonyme de Lépidoptère, donc il définit l'ordre d'insectes, soit il définit l'adulte, l'imago ailé.

PELOUSE

Formation végétale basse, voire rase, composée surtout de graminées. Les pelouses naturelles du Val d'Oise occupent des sols pauvres calcaires. Elle n'est donc pas synonyme de "gazon" qui profite très peu aux papillons.

PECTINÉE (antenne)

Chez les Lépidoptères, se rapporte aux antennes en forme de peigne (filaments latéraux) présentes chez certains Hétérocères mâles ou femelles. Lorsque l'antenne est pectinée de part et d'autre du filament, le terme d'usage est bipectinée ou plumeuse.

PHÉROMONE

Substance volatile libérée à l'extérieur par le mâle ou la femelle pour stimuler sexuellement son partenaire. Selon les espèces, elle est captée au niveau des antennes, des pattes ou à l'extrémité de l'abdomen.

PLANTE-HÔTE

Plante comestible pour la chenille et qui lui sert de support, voire de milieu de vie. La plante adéquate est dans la plupart des cas sélectionnée par la femelle pour pondre dessus ou à proximité.

PLASTIQUE

S'utilise pour définir une espèce peu exigeante et donc capable de s'adapter facilement.

PYRALE

Nom commun d'une famille de papillons Hétérocères majoritairement composée de petites espèces. Au stade adulte, la plupart d'entre elles sont actives de nuit mais certaines le sont aussi de jour et volent au milieu des Rhopalocères.

REVERS (de l'aile)

Face inférieure de l'aile du papillon, disposée du même côté que les pattes ou encore en dessous, quand les quatre ailes sont dans le même plan.

RHOPALOCÈRE

Groupe de Lépidoptères qui se caractérisent notamment par la présence d'antennes en massue. Il est composé exclusivement de papillons à activité diurne.

TROMPE

Pièces buccales en général allongées et souples, qui s'enroulent lorsqu'elles ne sont pas utilisées, et permettent aux imagos de se nourrir de liquides sucrés. Tous les Rhopalocères en possèdent une.

UBIQUISTE

Terme appliqué aux espèces fréquentant tous les types de milieux écologiques.

ZNIEFF

(Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). L'inventaire des Znief recense les espaces abritant les espèces et les milieux naturels remarquables et patrimoniaux. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. La définition des sites et leur délimitation reposent sur la présence de plusieurs espèces ou habitats déterminants et sur leur cohérence et leur fonctionnement écologique. À ce titre, des listes d'espèces déterminantes de Znief ont été constituées régionalement. En Île-de-France, plusieurs espèces de Lépidoptères en font partie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms

Scientifiques

A

<i>Adscita statices</i>	110
<i>Aglais io</i>	90
<i>Aglais urticae</i>	89
<i>Anthocharis cardamines</i>	48
<i>Apatura ilia</i>	81
<i>Apatura iris</i>	80
<i>Aphantopus hyperantus</i>	76
<i>Araschnia levana</i>	94
<i>Arethusana arethusa</i>	79
<i>Argynnis aglaja</i>	83
<i>Argynnis paphia</i>	82
<i>Aricia agestis</i>	68

B

<i>Boloria dia</i>	86
<i>Brenthis daphne</i>	107
<i>Brenthis ino</i>	85

C

<i>Cacyreus marshalli</i>	61
<i>Callophrys rubi</i>	58
<i>Carcharodus alceae</i>	33
<i>Celastrina argiolus</i>	63
<i>Coenonympha arcana</i>	73
<i>Coenonympha pamphilus</i>	74
<i>Colias alfacariensis</i>	49
<i>Colias crocea</i>	50
<i>Colias hyale</i>	105
<i>Cupido minimus</i>	62

E

<i>Erynnis tages</i>	32
<i>Glaucopsyche alexis</i>	64

H

<i>Hamearis lucina</i>	52
<i>Hesperia comma</i>	40
<i>Heteropterus morpheus</i>	36

I

<i>Iphiclides podalirius</i>	42
<i>Issoria lathonia</i>	84

J

<i>Jordanita globulariae</i>	109
------------------------------	-----

L

<i>Lampides boeticus</i>	106
<i>Lasiommata maera</i>	72
<i>Lasiommata megera</i>	71
<i>Leptidea sinapis</i>	44
<i>Limenitis camilla</i>	87
<i>Limenitis reducta</i>	108
<i>Lycaena phlaeas</i>	60
<i>Lycaena tityrus</i>	59
<i>Lysandra bellargus</i>	66
<i>Lysandra coridon</i>	67

M

<i>Maniola jurtina</i>	77
<i>Melanargia galathea</i>	78
<i>Melitaea athalia</i>	96
<i>Melitaea cinxia</i>	95

N

<i>Nymphalis polychloros</i>	88
------------------------------	----

O

<i>Ochlodes sylvanus</i>	41
--------------------------	----

P

<i>Papilio machaon</i>	43
<i>Pararge aegeria</i>	70
<i>Pieris brassicae</i>	45
<i>Pieris mannii</i>	104
<i>Pieris napi</i>	47
<i>Pieris rapae</i>	46
<i>Plebejus argus</i>	69
<i>Polygonia c-album</i>	93
<i>Polyommatus icarus</i>	65
<i>Pyrgus malvae</i>	35
<i>Pyronia tithonus</i>	75

Q

<i>Quercusia quercus</i>	54
--------------------------	----

S

<i>Satyrium ilicis</i>	55
<i>Satyrium pruni</i>	57
<i>Satyrium w-album</i>	56
<i>Spialia sertorius</i>	34

T

<i>Thecla betulae</i>	53
<i>Thymelicus acteon</i>	39
<i>Thymelicus lineola</i>	38
<i>Thymelicus sylvestris</i>	37

V

<i>Vanessa atalanta</i>	91
<i>Vanessa cardui</i>	92

Z

<i>Zygaena carniolica</i>	98
<i>Zygaena ephialtes</i>	111
<i>Zygaena fausta</i>	99
<i>Zygaena filipendulae</i>	101
<i>Zygaena minos</i>	97
<i>Zygaena transalpina</i>	100
<i>Zygaena trifolii</i>	112
<i>Zygaena viciae</i>	113

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms *communs*

A

- L'Actéon, l'Hespérie du Chiendent 39
- L'Amaryllis 75
- L'Ariane, le Némusien 72
- L'Argus bleu-nacré 67
- L'Argus brun, le Collier-de-corail 68
- L'Argus frêle 62
- L'Argus myope, le Cuivré fuligineux 59
- L'Argus vert, la Thécla de la Ronce 58
- L'Aurore 48
- L'Azuré bleu-céleste, le Bel-Argus 66
- L'Azuré de la Bugrane 65
- L'Azuré de l'Ajonc 69
- L'Azuré des Cytises 64
- L'Azuré des Nerpruns 63
- L'Azuré porte-queue 106

B

- La Bande noire, l'Hespérie de la Houque 37
- Le Bel-Argus, l'Azuré bleu-céleste 66
- La Belle-Dame, 92
- la Vanesse des Chardons
- Le Brun du pélargonium 61

C

- Le C-blanc, le Robert-le-diable, 93
- le Gamma 93
- La Carte géographique 94
- Le Céphale 73
- Le Citron 51
- Le Collier-de-corail, l'Argus brun 68
- La Comma, la Virgule 40
- Le Cuivré commun 60
- Le Cuivré fuligineux, l'Argus myope 59

D

- Le Demi-Deuil 78

F

- Le Fadet commun 74
- Le Flambré 42
- Le Fluoré 49

G

- Le Gamma, le Robert-le-diable, 93
- le C-blanc 93
- Le Grand Mars changeant 80
- Le Grand Nacré 83
- La Grande Tortue 88
- La Grisette, l'Hespérie de l'Alcée 33

H

- L'Hespérie de l'Alcée, la Grisette 33
- L'Hespérie de la Houque, 37
- La Bande noire 37
- L'Hespérie de la Mauve, Le Tacheté 35
- L'Hespérie des Sanguisorbes, 34
- la Roussâtre 34
- L'Hespérie du Chiendent, l'Actéon 39
- L'Hespérie du Dactyle 38

L

- La Lucine 52

M

- Le Machaon 42
- La Mégère, le Satyre 71
- La Méliée du Mélampyre 96
- La Méliée du Plantain 95
- Le Mercure 79
- Le Miroir 36
- Le Myrtil 77

N

- Le Nacré de la Ronce
- Le Nacré de la Sanguisorbe
- Le Némusien, l'Ariane

P

- Le Paon-du-jour
- Le Petit Mars changeant
- Le Petit Nacré
- Le Petit Sylvain
- La Petite Tortue, la Vanesse de l'Ortie
- La Petite Violette
- La Piéride de la Moutarde, la Piéride du Lotier
- La Piéride de la Rave
- La Piéride de l'Ibéride
- La Piéride du Chou
- La Piéride du Lotier, La Piéride de la Moutarde
- La Piéride du Navet
- Le Point de Hongrie
- Le Procris, le Fadet commun
- Le Procris de l'Oseille
- Le Procris des Centaurées, La Turquoise de la Globulaire

R

- Le Robert-le-diable, le Gamma, le C-blanc
- La Roussâtre, l'Hespérie des Sanguisorbes

S

- Le Satyre, la Mégère 71
- Le Souci 50
- Le Soufré 105
- Le Sylvain azuré 108
- La Sylvaine 41

T

- Le Tabac d'Espagne 82
- Le Tacheté, l'Hespérie de la Mauve 35
- La Thécla de la Ronce, l'Argus vert 58
- La Thécla de l'Orme 56
- La Thécla de l'Yeuse 55
- La Thécla du Bouleau 53
- La Thécla du Chêne 54
- La Thécla du Prunier 57
- Le Tircis 70
- Le Tristan 76
- La Turquoise de la Globulaire, le Procris des Centaurées 109

V

- La Vanesse de l'Ortie, la Petite Tortue 89
- La Vanesse des Chardons, 92
- la Belle-Dame 40
- La Virgule, Le Comma 40
- Le Vulcain 91

Z

- La Zygène de la Coronille (variée) 111
- La Zygène de la Petite coronille 99
- La Zygène diaphane 97
- La Zygène des près 112
- La Zygène du Pied-de-Poule 101
- La Zygène du Sainfoin 98
- La Zygène transalpine 100
- La Zygène des Thérésiens 113

Contributeurs

RÉDACTION

BORGES Alexis, HOUARD Xavier - *Opie*.
 JECHOUX Grégory, BONIS Armelle - *Conseil départemental du Val d'Oise*.
 CARCASSES Gilles - *Nature en Ville, le Blog de l'Agglomération de Cergy-Pontoise*.
 QUILLIEC Nolwenn - *Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine*.

CARTOGRAPHIE

RABINOVITCH Abigail

DONNÉES

ACHERAY P., ALF – Association des Lépidoptères de France, ALLIOT Claude, AMAR Emmanuel, ARNABOLDI Frédéric, BAUDIN Martine, BAYARD A., Biodiversita, Biotope, BITSCH Thomas, BORGES Alexis, BOROT Antoine, BOTTINELLI Julien, BOURGOGNE J., BROWN H., CAILLIÈRE Christine, CARASCO Yann, CARCASSÈS Gilles, CETE – Centre d'études techniques de l'équipement - Nord Picardie, CHAPOULIE Emmanuel, Climax, CORIF – Centre ornithologique Île-de-France, COTTREAU Romain, DARGENT Florian, DECROO Jean-Paul, DEHALLEUX Axel, DELZON Olivier, DEWULF Lucile, DIRINGER Louis, DIRINGER Yvan, DOUAULT Guillaume, DUBERNARD Marie-Christine, DUBOIS Yves, DUCLOS Michaël, DUCROT André, DUMONT C., DUQUEF Maurice, Écosphère, FAFIN R., FILOCHE Sébastien, FOUGÈRE Benjamin, GALAND Nicolas, GILIF - Groupe d'inventaire des Lépidoptères d'Île-de-France, GIORDANO Charlotte, GIRARD Frédéric, GOURDAIN Philippe, GROSSO Éric, GUENÉE Achille, GUÉRARD Anthony, HERBULOT Claude, HERNU Fanny, HOUARD Xavier, HUCHIN Romain, ITRAC-BRUNEAU Raphaëlle, JACOB Emmanuel, JECHOUX Grégory, JOSEPH Christian, KEYMEULEN Angel, KONIK Édith, LAFRANCHIS Tristan, LARRÈGLE Guillaume, LAVISSE Damien, LE CERF F., LE MARCHAND S., LEFORT, LERCH Alexandre, LÉVÈQUE Philippe, LHOMME L., LUQUET Gérard Christian, MAILLARD Bernard, MANIL Luc, MARI Alexandre, MASSE Étienne, MASSOIR Stéphanie, MÉRIGUET Bruno, MERIT Véronique, MERIT Xavier, MERLET Florence, MEYER M., MOTHIRON Philippe, MOULIN Nicolas, MUNIER Jean-Jacques, MUNIER Thierry, NEID Jacques, NSP-CG95 (Nomenclature stratégique par programme [du] Conseil général du Val d'Oise), OBERTHUR J., OBERTHUR R., OGE – Office de génie écologique, ONF – Office national des forêts, Opie – Office pour les insectes et leur environnement, PELLETIER E., PIOLAIN Julien, PLANCKE Sylvestre, PLANTROU Jacques, POHIER, PRAVIEL G., QUILLIEC Nolwenn, RIVALLIN Pierre, ROQUINARC'H Océane, SARDET Éric, SAROUILLE Romain, STEMPFFER H., SWOSZOWSKI Florie, THIBEDORE Laurent, THIERRY-MIEG Paul, TILLIER Pierre, TURLIN Bernard, VANHILLE François, VARDON Dominique, VARIN G., VEIRMAN Antoine, VERNA Éric, VINCOTTE V., VOISE Jonathan, YVERT Florent, ZUCCA Maxime.

PHOTOGRAPHIES

BLONDEAU Gérard, BORGES Alexis, CARCASSES Gilles, HOUARD Xavier, QUILLIEC Nolwenn, LANTZ André, LOWEN Marie-Claude, MAI Barbara, MOTHIRON Philippe, MUNIER Thierry, POIRRET Marion, SIMON Vincent, TRIBHOUT Joël.

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

PHILIPPE Margaux - *Cuivré | Studio Graphique* - www.studio-cuivre.fr

IMPRESSION

Axiom-Graphic

PARUTION

Juin 2019

ISBN

978-2-36196-020-9

PHOTO DE COUVERTURE

La Piéride du Lotier,
 La Piéride de la Moutarde
(Leptidea sinapis)
 © Gérard Blondeau

CARTE DU DÉPARTEMENT *du* *Val d'Oise*



**L'ATLAS IDÉAL
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUTES VOS EXCURSIONS
DE JOUR DANS LE VAL D'OISE !**

Découvrez les papillons du Val d'Oise
à travers 70 nomographies illustrées
et riches d'informations utiles
pour vous permettre de mieux les connaître :
Nom du papillon, critères d'identification,
lieux d'observation, difficulté à les observer...

Cet ouvrage, fruit d'un partenariat
avec l'Office pour les insectes
et leur environnement, vous est offert
par le Conseil départemental du Val d'Oise.

